

ACCUEIL,  
COOPÉRATION,  
INSERTION POUR  
LES NOUVEAUX  
ARRIVANTS

ACINA

# RAPPORT d'ACTIVITÉS 2024

**10 ANS D'ENGAGEMENT !**





ACCUEIL,  
COOPÉRATION,  
INSERTION POUR  
LES NOUVEAUX  
ARRIVANTS

**ACINA**

**Nous contacter :**

[contact@acina.fr](mailto:contact@acina.fr)

01 43 25 75 35

Alors que la politique migratoire de la France a fait l'objet de l'adoption d'une nouvelle loi en 2024, en complexifiant et en durcissant encore un peu plus le droit des étrangers, l'espace médiatique a été une nouvelle fois occupé par des débats houleux, notamment sur le droit à la santé des étrangers, et délétères pour la cohésion de la population tout entière. L'augmentation des opérations de désinformation et de la circulation de fake news, ainsi que le tournant prononcé de certains médias vers une idéologie d'extrême droite ne favorisent pas l'apaisement de la société et un accueil digne des exilés et des plus précaires. 2024 a aussi été l'année des Jeux Olympiques de Paris, qui ont eu un impact entre autres sur les habitants des bidonvilles et les personnes à la rue. La question du financement des associations est également de plus en plus existentielle pour un grand nombre de structures qui participent pourtant avec énergie et passion à la construction d'une société plus juste et sereine.

Dans ce contexte, les équipes d'ACINA, aux côtés de nos partenaires associatifs et institutionnels, ont poursuivi avec conviction leur travail d'accompagnement des familles vivant en habitat indigne et des personnes réfugiées. Cette co-construction de parcours d'insertion avec les premiers concernés a mené à la sortie en emploi ou en formation de 76 personnes, en logement ou hébergement stabilisé de 70 ménages, à la scolarisation de 73 enfants grâce à nos partenaires

spécialisés, et à 161 ouvertures de droit à la santé, parmi plusieurs centaines d'autres démarches socio-administratives.

La création de nouvelles actions répondant aux besoins identifiés nous tient toujours à coeur et nous permet de laisser une place à la réflexion dans un quotidien souvent rythmé par l'urgence. C'est ainsi qu'en 2024 a notamment vu le jour le projet « Nommer, comprendre et agir contre les discriminations liées à l'origine ». En plus de ses missions de formation interne et externe et d'appui aux premiers concernés, le pôle juridique a directement été impliqué dans ce dernier projet qui vise à lutter contre les discriminations, et plus particulièrement l'antitsiganisme. L'objectif est d'atténuer les conséquences des discriminations liées à l'origine subies par les personnes concernées en situation de mal-logement.

2024, c'est aussi la fermeture regrettée de notre antenne du Val-de-Marne. Malgré tous nos efforts, nous ne sommes pas parvenus à lever suffisamment de fonds pour assurer la survie de cette antenne, implantée dans un département où les bidonvilles sont nombreux. Nous avons accompagné toutes les familles vers une autre structure, et certaines sont désormais suivies dans d'autres antennes d'Acina. Cette fermeture nous montre combien notre action est dépendante de la volonté des acteurs institutionnels, les financements publics restant indispensables à notre fonctionnement.

L'année 2024 s'est aussi terminée sur la mise en route d'un chantier collectif incluant salariés, personnes accompagnées, partenaires associatifs et financiers et administrateurs, piloté par le cabinet Co, visant à l'élaboration d'un nouveau plan stratégique sur trois ans (2025-2028) assorti d'une feuille de route dont nous vous expliquons les principaux enjeux dans ce rapport d'activité. Nous avons également le plaisir de vous présenter dans ces pages les membres de la nouvelle gouvernance de l'association, dont le Conseil d'administration a été élu en décembre 2024 et le Bureau en janvier 2025. Bienvenue à toutes et tous !

Enfin, nous avons eu la joie de finir 2024 par une petite célébration à l'occasion des 10 ans d'ACINA ! Cette journée de fête et d'échange nous a autorisés à nous rappeler que malgré l'adversité, ces 10 années ont aussi été ponctuées de réussites collectives et de beaux souvenirs. Celui que nous avons de Laura, co-fondatrice de l'association, a bien sûr été présent tout au long de ce moment riche en émotions ; elle reste fortement présente dans nos esprits et nos coeurs et nous lui disons une nouvelle fois merci d'avoir impulsé cette dynamique de groupe qu'est ACINA. Une grosse pensée également pour Elisa R., très investie auprès des personnes en bidonvilles depuis de nombreuses années, qui a dû suspendre son activité au sein de l'association pour des raisons personnelles.

Un immense merci aussi à tous nos partenaires associatifs, institutionnels, financiers, publics et privés, à nos supers bénévoles et bien sûr à toutes les équipes ! Tout est possible grâce à vous.

***Sarah Berthelot, co-fondatrice et actuelle présidente du Conseil d'Administration***



**Sabina**, accompagnée par notre antenne du Val-de-Marne, accueille la travailleuse sociale **Silantou** chez elle. Elle a obtenu un appartement avec le soutien d'ACINA. Elle attendait son premier bébé, qui est né en décembre 2024 !

# SOMMAIRE

<b>7</b>	<b>Valeurs et principes d'action</b>
<b>9</b>	<b>Équipes et gouvernance</b>
<b>11</b>	<b>Méthode et écosystème d'intervention</b>
<b>15</b>	<b>Résultats globaux 2024</b>
<b>17</b>	<b>Formations internes et externes</b>
<b>19</b>	<b>Projets transversaux</b>
19	→ Projet "Femmes"
24	→ Projet "Skola"
27	→ Projet "Emploi Jeunes"
<b>31</b>	<b>Pôle juridique et Projet Discriminations</b>
<b>38</b>	<b>Actions de sensibilisation et de plaidoyer</b>
<b>41</b>	<b>Visions territoriales</b>
41	→ Antenne de Paris
50	→ Antenne d'Essonne
60	→ Antenne de Seine-Saint-Denis
67	→ Antenne du Val-d'Oise
73	→ Antenne du Val-de-Marne et sa fermeture
<b>77</b>	<b>Nos 10 ans</b>
<b>79</b>	<b>Perspectives pour 2025</b>
<b>80</b>	<b>Rapport financier</b>
<b>82</b>	<b>Partenaires financiers et remerciements</b>

# VALEURS ET PRINCIPES D'ACTION



## AGIR DANS LA PLEINE CONSIDERATION DES PERSONNES

En proximité et sur la durée, l'accompagnement proposé par ACINA se co-construit avec chacune des personnes.

Les travailleurs.euses sociaux.ales tissent des liens de confiance avec les personnes accompagnées, et valorisent les expériences, talents, besoins, et envies de tous.tes.

Cette méthodologie favorise aussi la confiance en soi des personnes et contribue à ouvrir les capacités de projection vers un avenir qu'elles sont les premières à construire.

▲ Marguerite, travailleuse sociale, reçoit Carmen et son bébé en entretien individuel. Essonne.

## FAIRE "AVEC" ET NON "POUR"

En vue d'une inclusion durable et épanouissante, il est essentiel que les premier.ère.s concerné.e.s soient les acteurs principaux des démarches.

Les équipes de travail social d'ACINA prennent le temps de garantir la pleine implication de chacun.e dans son projet de vie. En entretien individuel comme en atelier collectif, l'accent est mis sur le développement du potentiel d'autonomie et sur le respect de la liberté de choix et d'action de chaque personne.



▲ Atelier collectif pour les jeunes, en vue de gagner en autonomie sur l'ordinateur, et de savoir répondre à des mails professionnels. Paris.



## POUR LES DROITS HUMAINS & CONTRE TOUTES LES DISCRIMINATIONS

ACINA œuvre pour un monde qui permette à chacun.e un digne exercice de son appartenance à la société et la libre jouissance de ses droits fondamentaux, sans distinction d'origine, de genre, d'âge, de niveau de vie ou de convictions.

L'accès aux droits est au centre de notre action, et une attention particulière est portée à la lutte contre l'antitsiganisme.

▲ Des personnes accompagnées par ACINA et les équipes salariées manifestent ensemble lors de la journée internationale des droits des femmes.

## TRAVAILLER EN PARTENARIAT

La promotion et la construction d'une dynamique partenariale multi-acteurs est un travail constant chez ACINA, tant celle-ci s'avère nécessaire à toutes les étapes du processus d'insertion des personnes.

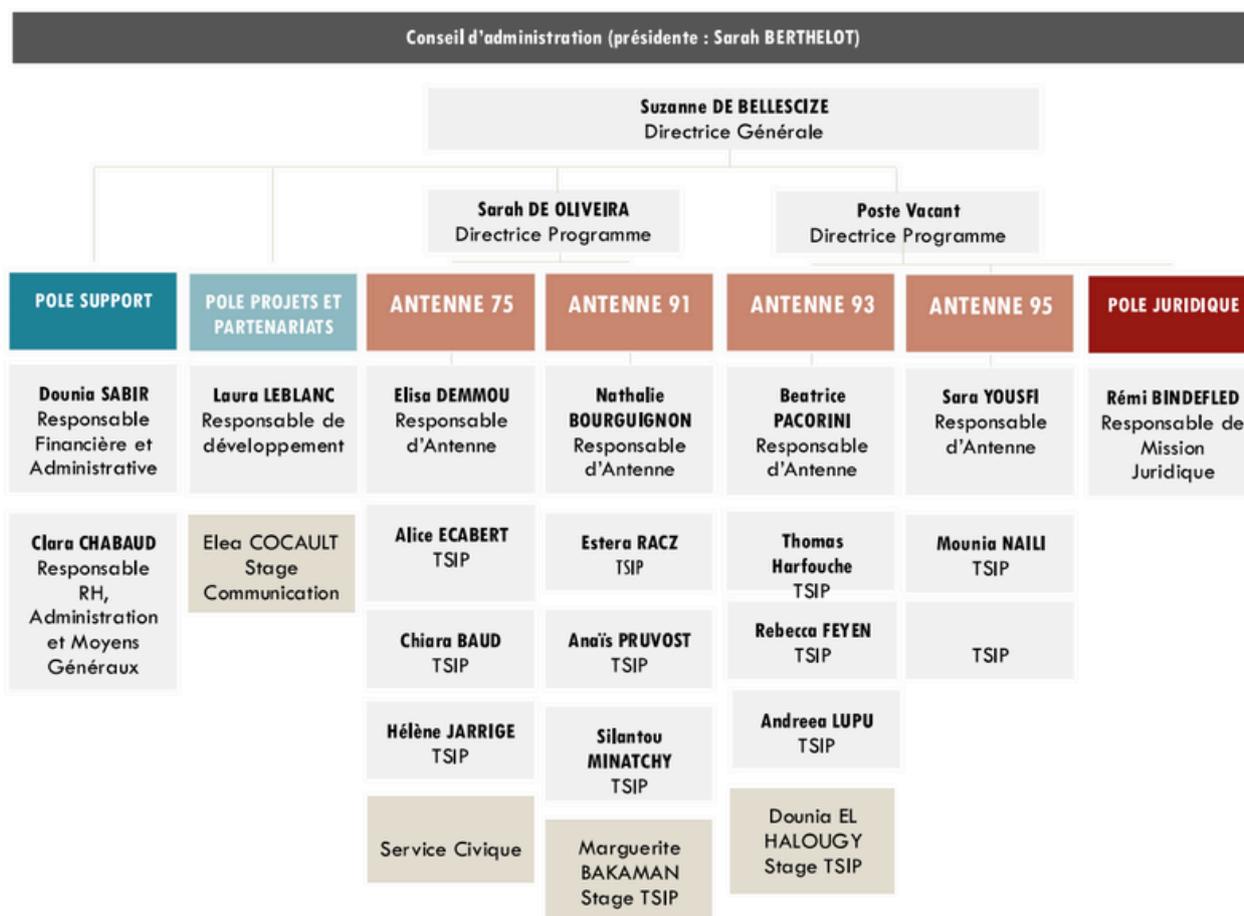
Le travail en partenariat vise à renforcer la qualité de l'accompagnement par la mise en commun des expertises, et à construire un écosystème solidaire et efficace engageant l'ensemble des partenaires – structures de droit commun, acteurs de l'emploi et du champ social, associations, partenaires institutionnels.



▲ Remise de diplômes du programme KAMI (3ème édition), co-construit par trois associations aux actions complémentaires : Kolone, ACINA et le Mouvement du Nid. Paris.

# ÉQUIPES & GOUVERNANCE

## Organigramme en Décembre 2024



## Conseil d'Administration

➔ jusqu'au 14 décembre 2024 :

Inès Bedrani, **présidente**

Alexis Adalla-Charpiot, **vice-président**

Jeanne Reig & Anne-Laure Janeczek, **secrétaires**

Camille Petton & Maxime Lopez, **trésorière et vice-trésorier**

Marie-Odile Ley, Lila Cherief, Joran Le Gall, Vandam Zamfir, Christelle Le Grogneq, et Faustine Denis, **autres administrateurs.ices.**

➔ depuis le 14 décembre 2024 :

Sarah Berthelot, **présidente**

Alexis Adalla-Charpiot, **vice-président**

Anne-Laure Janeczek & Lila Cherief, **secrétaires**

Jacques Sauzay & Maxime Lopez, **trésorière et vice-trésorier**

Marie-Odile Ley, Jeanne Reig, Iñes Bedrani, Marie-Odile Ley, Céline Settimelli, Elena Rupa,

Abdul Azam Azizi, **autres administrateurs.ices**

### Les élections du 14 décembre 2024.

Lors de l'Assemblée Générale du 11 décembre dernier, un nouveau CA a été élu. Les élections du bureau se sont ensuite déroulées courant janvier 2025.

Sur les 13 membres qui constituent le CA, 7 étaient déjà présent.es lors du mandat précédent, et 5 personnes s'y investissent pour la première fois. De même pour ce qui est du bureau : 3 personnes reprennent un mandat, et 3 en commencent un.

Avec Sarah Berthelot, ancienne DG devenue présidente, ce sont au total 5 ancien.ne.s salarié.e.s qui sont aujourd'hui membres du CA. Les postes qu'elles et ils occupaient sont variés : travailleuse social.e, chargée et chargé de partenariat, et directrice de programme. Un membre d'une famille accompagnée, devenu dirigeant associatif, rejoint également le CA.

Ce nouveau CA pourra compter comme atout la diversité des profils qui le compose : plus de 40 ans séparent le membre le plus jeune et le plus âgé, on compte 9 femmes et 4 hommes, et les membres ont des origines personnelles et professionnelles variées (certains.e.s viennent du secteur associatif, d'autre de la fonction publique d'Etat ou des territoires, de structures d'insertion par l'activité économique - SIAE, du monde de l'entreprise...).

## Engagement bénévole

ACINA remercie chaleureusement tous les bénévoles qui ont contribué aux actions de l'association en 2024. Nous tenons en particulier à remercier Jonathan Alescio, grâce à qui notre système informatique s'est grandement professionnalisé en 2024 !

Pour l'année 2025, ACINA s'attèlera à développer un vivier de bénévoles interprètes, qui nous seront d'une aide précieuse pour la communication avec les personnes accompagnées.

# MÉTHODE ET ÉCOSYSTÈME D'INTERVENTION

**ACINA accompagne des personnes ayant connu un parcours migratoire, citoyennes de l'Union Européenne ou réfugiées, et contraintes à vivre en habitat précaire.** L'objectif est de permettre à chaque famille ou personne qui le souhaite d'accéder à **une insertion durable**, caractérisée par l'exercice complet et autonome de ses droits, un emploi et un logement pérenne.

L'association intervient dans **4 départements** : Paris, Essonne, Seine-Saint-Denis, Val-d'Oise. L'antenne du Val-de-Marne a été fermée courant 2024.

**La méthodologie** employée s'articule autour de plusieurs axes d'intervention conduits en parallèle, et est en évolution permanente face aux constats de terrain, aux opportunités, et aux difficultés rencontrées.

## L'ALLER-VERS

Les équipes d'Acina organisent chaque semaine des déplacements sur les lieux de vie (bidonvilles, squats, hôtels sociaux...) afin d'aller à la rencontre des personnes et de les informer sur l'accès aux droits, au logement et à l'emploi.

Cette action permet de mieux comprendre les difficultés spécifiques des personnes et contribue à la création d'un lien de confiance avec le ou la travailleuse sociale. L'aller-vers vise à amener ensuite les personnes à venir dans les bureaux d'Acina pour un rendez-vous de permanence ou un entretien individuel. Il permet aussi de remobiliser les personnes suivies qui se découragent.

▲ *Sarah Berthelot, alors directrice générale d'ACINA reçue chez une habitante d'un bidonville du Val-d'Oise.*



## ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

Un accompagnement global et personnalisé, touchant à la fois à l'accès aux droits et à l'insertion professionnelle, est mis en place avec les personnes par le développement complémentaire d'entretiens individuels et de moments collectifs.

▲ *Thomas, travailleur social en Seine-Saint-Denis, reçoit en entretien individuel lors d'une permanence.*



### Les entretiens individuels

- Sur le volet social, les démarches co-réalisées avec les personnes incluent : la domiciliation, l'accès aux droits, l'accès à la santé, la scolarisation des enfants, l'ouverture d'un compte bancaire, l'accès à l'hébergement et au logement, l'accès aux aides sociales, etc.
- Sur le plan professionnel, les temps individuels permettent : la construction du projet professionnel, l'orientation vers les Missions Locales et France Travail, la mise en relation avec des entreprises, l'envoi de candidatures etc.

La médiation de relations familiales compliquées est aussi un aspect du travail quotidien des travailleur.euses sociaux.ales qui demande d'être intégré à la méthodologie d'action. Veiller au respect des envies et projets de chacun.e dans le cadre d'un accompagnement personnalisé implique de proposer des entretiens individuels à chaque personne adulte (ou bientôt adulte) composant la cellule familiale. Ce mode d'action permet notamment de prendre en compte les problématiques spécifiques rencontrées par les femmes.

Les rendez-vous individuels proposés ont une durée moyenne d'une heure trente, et aucune limitation de durée d'accompagnement n'est imposée aux personnes accompagnées.

### Les moments collectifs

Complémentaires aux moments individuels, les temps collectifs permettent de renforcer l'accompagnement proposé sur une diversité de problématiques, de créer du lien et d'approfondir la relation de confiance entre personnes accompagnées et accompagnantes.

Des ateliers de travail commun sur des compétences professionnelles, ainsi que des visites d'entreprises sont organisés pour renforcer l'accompagnement professionnel. Des ateliers en non-mixité sont mis en place pour lever les freins spécifiques aux femmes. Les activités d'accès à la culture, aux loisirs et au sport, et les moments conviviaux (dîners, fêtes, pique-niques, etc.) organisés sont aussi pensés comme des « bulles de répit » pour les enfants et adultes contraints à un quotidien de survie.

## LES PROJETS TRANSVERSAUX



En complémentarité avec l'accompagnement socioprofessionnel, ACINA met en place des programmes transversaux et projets expérimentaux.

▲ Photo extraite de l'exposition "Ce qui nous lie" réalisée par des femmes accompagnées dans le cadre du projet Femmes, en 2022.

En 2024, et détaillés plus loin dans ce rapport, sont développés :

- un projet pour la promotion de l'égal accès aux droits et à l'emploi des **femmes**,
- un projet pour un meilleur accompagnement vers et dans l'école des **enfants**,
- un projet pour développer l'accompagnement des **jeunes** vers la formation et l'emploi,
- un projet pour mieux lutter contre les **discriminations** subies par nos publics en général,

L'action de ces projets se concrétise à travers une pratique adaptée des entretiens individuels, ou bien au travers d'ateliers collectifs dédiés. Dans ce cadre, des dispositifs (contrat d'engagement jeune, etc.), des intervenants et des partenaires spécifiques sont mobilisés.

Parallèlement, au niveau des antennes, des dispositifs expérimentaux sont testés afin de répondre au mieux aux besoins des personnes. Ces dispositifs adaptés sont pensés comme des leviers pour améliorer les parcours d'insertion tout en respectant les souhaits de chacun.e. Ils peuvent ensuite être essaimés à l'échelle de plusieurs ou de toutes les antennes d'ACINA.

## L'APPUI JURIDIQUE

Le pôle juridique de l'association permet de mieux défendre les droits (hébergement/logement, accès aux prestations sociales, scolarisation, etc.) des personnes étrangères habitant.es des lieux de vie informels, en cas de blocage, mais aussi de favoriser leur accès à des logements dignes et adaptés à leurs besoins (recours DAHO/DALO, etc.).

Son action permet de renforcer les compétences des équipes sociales d'ACINA en matière d'accompagnement juridique et d'ouverture de droits.

▲ *Médiation juridique dans un squat d'Essonne en amont d'une expulsion.*



## UNE DYNAMIQUE PARTENARIALE FORTE AU COEUR DE NOTRE MÉTHODOLOGIE D'INTERVENTION

Notre méthodologie repose sur la construction d'une dynamique partenariale forte. Dès sa création, ACINA a souhaité s'ancre dans l'écosystème local sur ses territoires d'intervention et créer un réseau multi-acteurs solide et diversifié, à la fois **public** (politique, administratif et opérationnel, au niveau local, départemental, régional, national ou européen), **privé, bénévole et associatif**.

Cette dynamique s'avère nécessaire à toutes les étapes du processus d'accompagnement des personnes, et se déploie en 3 étapes :

- Investir l'écosystème déjà existant
- Développer l'écosystème en allant vers de nouveaux acteurs
- Renforcer l'écosystème en créant des passerelles entre tous ces acteurs n'ayant parfois pas l'habitude de travailler ensemble.

### **Cinq axes de partenariats majeurs sont développés :**

- Partenariats avec les **acteurs de l'emploi** en vue de permettre l'accès au marché du travail des personnes qui en sont éloignées, voire exclues : structures d'Insertion par l'Activité Économique (+ d'une trentaine de partenariats), organismes de formations, entreprises, etc.
- Partenariat et coordination avec les **acteurs associatifs** dans un objectif commun de construction de plaidoyer, d'amélioration des conditions de vie des personnes et d'accès aux droits et aux besoins de première nécessité (santé, scolarisation, etc.).  
En 2024 ACINA a poursuivi son engagement comme membre de différents réseaux, comme le CNDH Romeurope et la Fédération des acteurs de la Solidarité (FAS).
- Médiation **pour l'intervention de partenaires sur des thématiques tierces** : santé, accès à l'eau, hygiène et assainissement, distributions diverses (alimentation, vêtements, produits hygiéniques, etc.), gestion des déchets, relations avec le voisinage, activités socio-culturelles et sportives, etc.
- Partenariats avec les **acteurs institutionnels et les structures de droit commun** en vue de lutter contre le non-recours et de répondre au besoin non pourvu de passerelles entre ces structures et les personnes accompagnées : les services déconcentrés de l'Etat (DRIHL, DDETS, etc.), les conseils départementaux (PMI, ASE, SSD, etc.), les municipalités (CCAS, etc.), les acteurs locaux et administrations diverses : SIAO, France Travail, Missions Locales, PLIE, Maisons de l'emploi, CAF, Centres de finances publiques, Centres de Santé, Écoles, Hôpitaux, Planning familial, Maisons des Solidarités, MJS etc.
- Partenariats avec des **acteurs juridiques** : le réseau d'avocats franciliens, le réseau Romeurope, le Groupe de travail pour la défense des occupants de terrains sans droit ni titre organisé par la Fondation pour le Logement des Défavorisés (ex Fondation Abbé Pierre), le Gisti, etc., ainsi que de multiples autres réseaux ou associations (FAS, Comède, etc.), les comités de veille DALO en Ile-de-France, le Groupe inter-associatif sur les droits sociaux, etc.



# RÉSULTATS GLOBAUX 2024

**1 388** personnes ont bénéficié des actions d'ACINA

+ de 310 ménages en file active

+ de 350 personnes soutenues lors de permanences

**70** ménages

sortis d'habitat précaire vers des logements ou hébergements stabilisés

**+ 60**

ateliers collectifs

**+ de 470**

démarches sociales effectuées pour le logement et l'hébergement

**76** entrées en emploi ou en formation

**+ 1 100** démarches d'accès aux droits

(couverture santé, domiciliation, aides sociales, etc.)

ACCUEIL,  
COOPÉRATION,  
INSERTION POUR  
LES NOUVEAUX  
ARRIVANTS

ACINA

## Quelques commentaires sur les résultats 2024

Si les résultats font état du travail acharné des équipes d'Acina, et révèlent des victoires qui nous réjouissent, certains chiffres sont en baisse par rapport à 2023. Cela s'explique par plusieurs facteurs :

- L'antenne du Val-de-Marne a été fermée en juin 2024 (voir les détails plus loin), et Acina a fonctionné ensuite avec 4 antennes
- Nous avons dû procéder à des réductions d'effectifs temporaires dans certaines antennes, pour rétablir leur situation financière
- Le dispositif des "maraudes mixtes", dans le Val d'Oise, s'est interrompu en avril 2024, le Conseil départemental n'ayant plus les crédits pour le maintenir, ce qui a fait perdre un poste de travailleuse sociale
- Dans ce même département, la préfecture a cessé de proposer des places en hôtel stabilisé aux familles en bidonvilles, ce qui a diminué le nombre de sorties en hébergement
- Les équipes ont constaté moins de réactivité de la plateforme inclusion, qui permet d'orienter les personnes vers des entreprises d'insertion, ce qui a diminué le nombre de sorties en emploi
- Dans l'Essonne, les expulsions de terrains se sont multipliées, sans solution de relogement, compliquant l'accompagnement des familles et résultant en des ruptures de parcours.

Ces éléments nous montrent à quel point la réussite des accompagnements dépend, non seulement de l'adhésion des personnes et des actions menées avec elles par Acina, mais aussi des décisions et orientations des acteurs publics : arbitrages budgétaires, expulsions - avec ou sans solution d'hébergement, selon les départements etc. C'est pourquoi, en parallèle de son action auprès des personnes, Acina mène des actions de plaidoyer et de co-construction avec les acteurs publics.

# FORMATIONS

## Formations internes

Dans la continuité des années précédentes, la formation interne des équipes s'est poursuivie en 2024 principalement lors des "Journées ACINA". Ces temps collectifs rassemblent l'ensemble du personnel de l'association afin d'améliorer et de développer les connaissances et compétences de tous.tes.

Les différents sujets sont identifiés par les équipes et la direction en relation avec les problématiques des publics accompagnés, les enjeux de développement de l'association, etc.

Ces formations sont animées soit par des salarié.es de l'association ayant des compétences spécifiques (telle que le responsable de mission juridique ou les équipes sociales) soit par des partenaires spécialisés dans un domaine (protection de l'enfance, protection internationale, etc.).



*Temps de travail sur les enjeux de scolarisation, avec Jean-Paul Bachelot, conseiller éducation et droits de l'enfants à la DIHAL (journée ACINA, janvier 2024).*

Ainsi en 2024, les équipes ont pu bénéficier de formations en lien avec les thématiques de l'insertion professionnelle des personnes bénéficiaires de la protection internationale, de la scolarisation des enfants vivant en bidonville, et des violences de genre, avec une attention particulière aux thématiques des projets mis en place par ACINA (projet femmes, projet SKOLA, projet discriminations).



*Formation Médée en décembre 2024.*

L'association Médée est venue animer une journée de formation réunissant toute l'équipe sur le repérage, l'orientation et l'accompagnement de personnes victimes de violences conjugales.

Une partie des équipes a suivi la formation In Vivo, dispensée par la Maison des Femmes de Seine-Saint-Denis, traitant également du sujet des violences de genre.

Pour compléter cette thématique, une formation en journée ACINA a été dispensée par une travailleuse sociale ayant suivi un cursus en parallèle de sa profession sur les violences de genre.

En janvier, l'équipe a travaillé pendant une journée sur les enjeux liés à la scolarisation, avec un atelier de théâtre forum proposé par Action Education, et un temps de dialogue avec Jean-Paul Bachelot, conseiller éducation et droits de l'enfants à la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL).

En mars, Saïd Zamoussi d'Iris Formation (collectif Kif Kif) a formé les salarié.e.s aux discriminations liées à l'origine.

En juillet, l'équipe a travaillé sur les premiers secours en santé mentale.

Le responsable de mission juridique a suivi des formations techniques dispensées par le Gisti et FTDA, notamment sur le droit des bénéficiaires de la protection internationale, et sur le droit de la protection sociale des personnes étrangères.

Les nouveaux responsables d'antenne ont suivi la formation "manager dans le secteur de la grande précarité", dispensée par la FAS, qui est devenue une formation incontournable pour les responsables chez ACINA.

Enfin, des journées d'intégration animées par le responsable de mission juridique et des travailleuses sociales aguerries ont permis aux équipes et aux nouveaux.elles de mieux appréhender la spécificité du travail social chez ACINA ainsi que les outils juridiques mis à leur disposition dans le cadre de l'accompagnement.



*Formation des équipes organisée par le chargé de mission juridique, juillet 2024.*

## Formations externes

Le responsable de mission juridique et la directrice de programme ont dispensé une formation aux salarié.es du Conseil Départemental du Val-de-Marne. Cette formation s'est organisée dans un contexte particulier pour l'association: la fermeture de l'antenne d'ACINA du Val-de-Marne, faute de financement des pouvoirs publics.

La formation s'est déroulée sur une demi-journée. Quatorze personnes y ont participé, avec des postes différents : assistant.e social.e, conseiller.ère en insertion professionnelle, travailleur.euse social.e, assistant.e de direction, assistant.e administratif.ve. La pluralité des profils s'est illustrée par une hétérogénéité des connaissances sur le public accompagné.

L'objectif de cette formation était de sensibiliser les salarié.es susceptibles d'accueillir les personnes en situation de mal-logement, et d'apporter des éléments juridiques sur l'accès au logement et à l'hébergement des publics prioritaires (DALO/DAHO, PDALHPD).

Un volet sociologique a été abordé par la directrice de programmes pour sensibiliser sur les discriminations, plus particulièrement sur l'antitsiganisme que peuvent subir les personnes vivant en bidonville, favorisant le non-recours et le maintien en situation de précarité.



# PROJETS TRANSVERSAUX



## PROJET "Femmes"

Au fil des 10 ans d'expérience d'ACINA, les travailleuses sociales spécialisées en insertion professionnelle de l'association ont identifié **des inégalités entre les femmes et les hommes dans l'accompagnement** :

- ✘ Parmi les personnes accompagnées dans leur projet professionnel, le nombre de femmes est inférieur à celui des hommes ;
- ✘ Les femmes ont plus de difficultés que les hommes à identifier leurs capacités et compétences professionnelles en raison d'une faible confiance en elles ;
- ✘ Les femmes bénéficiant d'un accompagnement sont moins nombreuses à trouver un emploi que les hommes bénéficiant du même accompagnement ;
- ✘ Les ruptures ou abandons des parcours d'insertion professionnelle sont plus nombreux chez les femmes que chez les hommes.

Ces écarts tiennent principalement **aux charges qui pèsent sur les femmes en raison des rôles qui leur sont assignés**, tels que la garde des enfants et le travail domestique. Cela vient s'ajouter aux conséquences de la vie en habitat indigne : difficile accès à la scolarisation des enfants, exclusion sociale et à l'emploi, non-recours et discriminations liées à l'antitsiganisme pour les femmes roms ou assimilées roms. **La conjugaison de ces facteurs de précarité les rend particulièrement vulnérables aux situations de violences conjugales, d'emprise et d'exclusion socio-économique.**

### Objectif général du projet :

Faciliter l'insertion socioprofessionnelle des femmes en situation de grande précarité (vivant en bidonville, en squat, à la rue, en hôtel social ou en centre d'hébergement) afin d'améliorer leurs conditions de vie.

### Objectifs spécifiques du projet :

- Favoriser l'accès des femmes aux droits (social, santé, etc.) et au logement/hébergement ;
- Appuyer les femmes dans la création et la définition de leur projet professionnel ;
- Développer l'auto-estime et la confiance en soi des femmes.

## L'accompagnement global des femmes en situation de grande précarité : temps individuels et temps collectifs

D'un côté, la montée en compétences des travailleuses sociales sur les questions de genre leur a permis **d'adapter leur posture aux femmes en entretiens individuels**. L'objectif était d'identifier les difficultés qu'elles peuvent rencontrer, mais aussi de mettre en valeur des compétences personnelles trop souvent dévalorisées.

Cela a permis aux femmes accompagnées, via l'accès aux droits, d'améliorer et de stabiliser leur situation sociale et administrative. Cette étape est essentielle dans le chemin vers l'autonomisation.

D'un autre côté, **divers cafés-femmes et ateliers collectifs en non-mixité** ont été organisés. Ces moments ont permis de favoriser la solidarité et la libération de la parole sur des sujets tabous (comme les violences sexistes et sexuelles). Ils ont offert aux femmes des espaces de respiration, d'expression et de création libres. C'est un moyen pour elles de se soutenir et s'encourager dans la prise en main de leur destin. Leurs liens se sont ainsi renforcés avec la création d'un esprit d'entraide, de solidarité et de transmission des savoir-faire.

### 2024 EN QUELQUES CHIFFRES

**261 femmes**

**ont bénéficié d'un accompagnement social**

*\* hors soutien lors de permanences*

**74 femmes**

**ont bénéficié d'un accompagnement vers**

**l'insertion professionnelle**

**+ 45 ateliers collectifs**

**organisés spécifiquement pour le projet Femmes**

### Un projet participatif

Afin de répondre au mieux aux attentes des femmes accompagnées par ACINA, les référentes du projet (une travailleuse sociale dans chaque antenne) ont élaboré **un questionnaire d'une vingtaine de questions sur les besoins spécifiques aux femmes**. Appliqué aux femmes accompagnées dès que l'occasion se présente – lors d'une visite terrain, avant ou après un rendez-vous dans les locaux, à l'issue d'un atelier, etc. –, ce questionnaire a permis, dans un premier temps, d'identifier les besoins propres aux femmes. Dans un second temps, il permet d'actualiser ces besoins au fil des avancées des femmes dans leur parcours d'insertion socioprofessionnelle.



*Visite d'une entreprise d'insertion en Seine-Saint-Denis, février 2024.*

Dans le même sens, les rendez-vous sont autant d'occasions, pour les travailleuses sociales, **d'identifier, par l'observation et des réflexes de questionnement, les dynamiques intrafamiliales à prendre en compte** pour la mise en œuvre du projet. C'est, par exemple, grâce à ces observations qu'une attention particulière a été accordée aux violences faites aux femmes.

### **La montée en compétences des salarié.es d'ACINA**

En réponse à l'identification de la problématique des **violences sexistes et sexuelles** dont sont victimes certaines des femmes accompagnées, les salarié.es d'ACINA ont bénéficié de deux formations sur le sujet.

Loin de viser à développer une expertise en la matière, ces formations avaient deux objectifs :

- Outiller les travailleuses sociales pour identifier ces situations et, ainsi, pouvoir orienter au mieux les femmes victimes de ces violences.
- Outiller les travailleuses sociales pour adopter une posture adaptée face à ces situations afin de protéger les femmes victimes mais aussi se protéger elles-mêmes.

Un protocole interne sur les risques liés aux violences sexistes et sexuelles a également été élaboré. Il a pour principal objectif de constituer un outil opérationnel afin d'orienter au mieux les femmes victimes de violences accompagnées par les travailleuses sociales d'ACINA.

De fait, seul.es des expert.es dans le domaine sont en mesure d'accompagner de façon appropriée les femmes victimes de violences vers la sortie du cycle de violences. C'est pourquoi **il apparaît essentiel que les travailleuses sociales d'ACINA soient en mesure d'orienter ces femmes vers les associations partenaires spécialisées dans le domaine des violences sexistes et sexuelles.**



*Atelier cours de français organisé en Essonne, juin 2024.*



*Atelier autour des droits des femmes dans le Val-de-Marne, 8 mars 2024.*



*Atelier socio-coiffure chez une habitante d'un bidonville en Essonne, novembre 2024.*



*Atelier d'insertion professionnelle organisé par l'antenne de Paris, novembre 2024.*

Par ailleurs, les travailleuses sociales d'ACINA ont également bénéficié d'une formation concernant une autre problématique propre aux femmes, et notamment aux femmes en situation de grande précarité : **la précarité menstruelle**. Les objectifs de cette formation étaient de :

- Comprendre la précarité menstruelle et la physiologie des règles ;
- Questionner leurs représentations sur les règles pour briser le tabou ;
- Être plus à l'aise pour recevoir les témoignages des publics d'ACINA ;
- Et plus largement, d'avoir plus d'informations sur ce qu'est la précarité menstruelle et comment parler des règles en réfléchissant notamment à des pistes d'actions.

## **FOCUS : Atelier de photolangage sur la précarité menstruelle**

Dans le cadre du projet Femmes, l'équipe d'ACINA à Paris a créé un partenariat avec l'association Règles Élémentaires. Fondée en 2015, Règles Élémentaires a pour mission de permettre à toutes les personnes de vivre leurs règles dans de bonnes conditions et de faire en sorte que les menstruations ne soient plus un frein dans leur quotidien.

Ce partenariat a donné lieu à la création d'un atelier sur la précarité menstruelle avec des femmes accompagnées par les travailleuses sociales d'ACINA à Paris.

Ce temps collectif est apparu comme nécessaire car **les femmes accompagnées par ACINA cumulent tous les facteurs de précarité menstruelle, à savoir :**

- Le manque d'accès à des sanitaires propres ;
- Le manque d'accès à l'eau ;
- Le risque d'expulsion ;
- Un environnement abusif ;
- Un manque d'accès à un domicile fixe ;
- Un manque d'accès à l'apprentissage de la langue française ;
- Un manque d'accès à l'école ;
- Des discriminations ;
- Un manque d'accès aux transports ;
- Un manque d'accès aux structures de soin ;
- Un manque d'accès au travail.



L'atelier a mobilisé l'exercice du **photolangage** : les participantes ont d'abord cherché des photos qui évoquaient quelque chose chez elles au sujet de leurs règles. Elles se sont ensuite appuyées sur les photos choisies pour parler de leurs expériences personnelles et de la situation dans leurs pays respectifs par rapport aux règles. À la fin de l'atelier, des serviettes hygiéniques jetables leur ont été proposées.

Ces échanges ont permis de déconstruire plusieurs fausses représentations sur les règles. La liberté de choix sur la façon de gérer son rapport aux règles a également été évoquée, de même que la liberté d'en parler afin de lever le tabou sur ce sujet. C'était l'occasion de souligner que concernant les règles, rien n'est obligatoire et rien n'est interdit.

## Participante du projet "Femmes", Mme A. témoigne des difficultés liées au genre dans son quotidien

Alors qu'elle accompagnait sa fille à un atelier socio-coiffure organisé par l'antenne d'Essonne d'Acina, Madame A. a partagé avec nous quelques aspects de son quotidien. Cela fait plusieurs années qu'elle (sur)vit en France dans différents bidonvilles, régulièrement expulsés. "Avant d'arriver en France, je ne pensais pas que mon quotidien en France serait si difficile. Mais on s'habitue, on s'habitue à tout..."

"Tous les jours, je fais la ferraille – je me lève tôt, et je dois porter des charges très lourdes, des pièces de machines à laver par exemple." Tout le matériel récolté est ensuite vendu, permettant d'assurer un revenu précaire pour les habitants du bidonville. "C'est un travail très difficile, c'est fatigant." Quand elle ne travaille pas, Aurora s'occupe de son petit-fils et d'autres enfants vivant sur le bidonville. Elle s'occupe aussi de la cuisine, et des tâches ménagères. "Les hommes ne s'occupent pas de tout ça, au mieux ils surveillent les enfants 5 à 10 minutes le temps que je finisse quelque chose..."

Nous demandons à Aurora si elle pense que son quotidien est plus difficile que celui des hommes qu'elle côtoie : **"Oui, je pense que ma vie est plus difficile. Moi je travaille toute la journée, je fais le travail d'un homme et d'une femme."**



Aurora souhaiterait avoir plus de temps pour elle, "je n'ai pas de temps pour prendre soin de moi, je me repose peut-être une heure ou deux par jour, et pendant ces moments là je ne fais que dormir." Les conditions matérielles de la vie en bidonville (pas d'accès à l'eau, au chauffage etc.), comme la nécessité d'un double travail (économique et domestique) ne laissent pas de temps ni d'énergie à Aurora pour prendre soin de soi et faire des activités pour le plaisir.

"Moi cette fois-ci je ne vais pas me faire couper les cheveux, je viens seulement accompagner ma fille. C'est parce que cette fois-ci la coiffeuse ne fait pas de couleurs, alors que la prochaine fois oui. Alors je préfère attendre pour me teindre les cheveux !" Aurora dit être contente de participer à l'atelier socio-coiffure, elle a pu venir avec son petit fils qui a joué avec une travailleuse sociale disponible, et a pris plein de photos et vidéos de sa fille avec sa jolie nouvelle coupe – dans deux semaines ça sera à son tour de passer un moment de détente avec la socio-coiffeuse !



# PROJET "Skola"

Le projet SKOLA s'inscrit dans un contexte de grande précarité touchant aussi les enfants. En France métropolitaine, entre 15 000 et 25 000 personnes vivent en squats et bidonvilles, sans accès stable à l'eau, à l'électricité ou aux services de base. Parmi elles, **de nombreuses familles avec enfants subissent une marginalisation sociale et un accès très limité aux droits fondamentaux, notamment à l'éducation.**

Actuellement, **moins d'un enfant vivant en bidonville sur deux est scolarisé**, et ceux qui le sont connaissent souvent des ruptures dans leur parcours éducatif. Cette situation s'explique par plusieurs freins :

- ✗ Des expulsions fréquentes des lieux de vie, entraînant une instabilité continue ;
- ✗ Une précarité matérielle et sociale qui rend difficile le suivi scolaire ;
- ✗ Des obstacles administratifs lors des inscriptions ;
- ✗ Un manque d'information et d'accompagnement pour les familles ;
- ✗ Des discriminations institutionnelles ou dans les établissements scolaires.



**Quand ils ne sont pas à l'école, les enfants sont parfois livrés à eux mêmes sur le bidonville, parfois ils vont faire la mendicité, parfois ils accompagnent leurs parents à la ferraille... Ce n'est pas une vie d'enfant.**

*Nathalie Bourguignon, responsable d'antenne pour ACINA en Essonne.*

## Objectif général du projet :

Garantir un accès effectif et durable à l'éducation pour les enfants vivant en bidonvilles et en squats, afin de rompre le cycle de la précarité et de favoriser leur insertion sociale.

**ACINA a expérimenté en 2024, notamment en Essonne, un accompagnement renforcé visant à faciliter l'inscription et le maintien à l'école des enfants vivant en squats et bidonvilles. Fort de cette première mise en œuvre, le projet SKOLA sera déployé en 2025 à plus grande échelle afin d'accompagner un plus grand nombre d'enfants sur plusieurs territoires.**



Nous détaillons ici les objectifs et méthodes d'action du projet en général. Pour plus de précisions sur **l'année d'expérimentation en Essonne** vous pouvez lire la partie dédiée à cette antenne, plus loin dans le rapport.

## 73 enfants

ont rejoint l'école grâce à ACINA et ses partenaires

15 **scolarisation**s ont été réalisées directement par l'équipe de l'Essonne et 58 **orientations** ont été effectuées vers des partenaires spécialisés

22 **ateliers de soutien périscolaire et d'accès aux loisirs** ont été réalisés en Essonne



Atelier soutien scolaire organisé en Essonne, juin 2024.



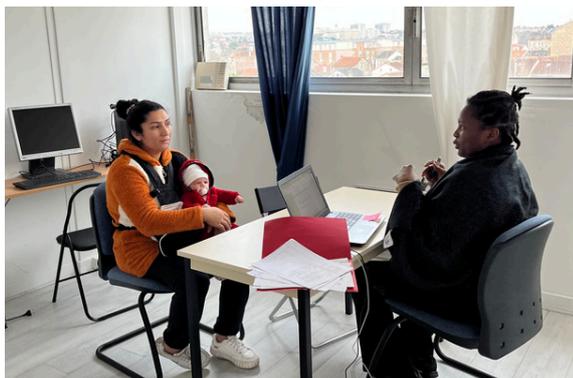
Atelier ludique de pré-scolarisation, organisé dans un bidonville en Essonne, juillet 2024.

### Proposer un accompagnement structuré à l'inscription scolaire

La première action d'ACINA dans le cadre du projet SKOLA vise à proposer un accompagnement structuré facilitant l'inscription scolaire des enfants. L'aller-vers les lieux de vie des familles précaires déjà développé à l'échelle de toute l'association permet d'**identifier les enfants non scolarisés et de sensibiliser les parents à la scolarisation**. Les familles d'enfants non scolarisés peuvent être accompagnées par un.e travailleur.euse social.e dans toutes les démarches administratives nécessaires à l'inscription. L'expérimentation du projet en Essonne a permis de concevoir des modalités d'accompagnement réfléchies et solides. De plus, **en cas de blocage administratif ou de refus abusif des mairies à scolariser les enfants sur leur commune**, les partenaires associatifs et/ou le pôle juridique de l'association peuvent aussi être mobilisés.

### Lever les freins matériels et sociaux

En parallèle de l'inscription, ACINA aide à lever les freins à la scolarisation, qu'ils soient **matériels** (fournitures, transport, cantine, vêtements), administratifs (refus d'inscription, demandes abusives de documents), ou **sociaux** (une attention particulière est donnée à la transition vers la scolarisation, pour les familles dont l'enfant entre à l'école pour la première fois).



*Rendez-vous individuel avec Mme. S. et son bébé en Essonne, janvier 2024.*

### Lutter contre les discriminations et le harcèlement scolaire

Toujours dans l'optique de favoriser un parcours durable et serein dans l'école, ACINA lutte activement contre les discriminations et le harcèlement scolaire. La médiation auprès des établissements scolaires inclut aussi un travail de **sensibilisation aux réalités des enfants vivant en bidonville** ou en habitat précaire, ce qui sert de levier pour **éviter les situations de harcèlement et renforcer l'inclusion des enfants à l'école**. Dans ce but, Acina souhaite aussi développer le dialogue avec les associations de parents d'élèves.

### Assurer un suivi pour garantir l'assiduité et l'intégration

Une fois l'enfant à l'école, ACINA assure un suivi pour garantir l'assiduité et l'intégration. Des **actions de médiation** sont menées auprès des enseignants, des directeurs d'établissement et des services sociaux pour anticiper les difficultés de l'enfant et proposer des solutions adaptées en cas de décrochage scolaire ou d'absence prolongée. Un **lien régulier est maintenu avec les familles** pour encourager une fréquentation continue de l'école.



[La première inscription de mon fils à l'école] n'a pas pris beaucoup de temps. J'ai eu une assistante sociale d'ACINA qui s'est occupée de moi, elle a parlé à la mairie au téléphone puis moi aussi je suis allée à la mairie pour faire l'inscription.

Mon fils aime beaucoup de choses, il a dit qu'il voulait être professeur, comme sa maîtresse. Moi je lui ai dit : Je te donne toutes les conditions. Pour moi, quand j'étais petite, c'était très difficile, mes parents n'avaient pas d'argent, pas de travail...

*Sorina, accompagnée en Essonne, sur la scolarisation de son fils.*

## PERSPECTIVES

**En 2025**, Acina vise l'accompagnement de **100 enfants** grâce à l'élargissement du projet SKOLA. Cette montée en puissance permettra de capitaliser sur l'expérience acquise en 2024 et de structurer durablement l'accompagnement à la scolarisation sur plusieurs territoires.



# PROJET "Emploi Jeunes"

Depuis septembre 2022 et pour une période de deux ans, l'association ACINA a été lauréate du projet CEJ-JR (Contrat d'Engagement Jeune - Jeunes en Rupture), pour les départements de Paris et du Val d'Oise. Le projet visait à accompagner les jeunes nouveaux arrivants vivant en situation de précarité dans des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV), des bidonvilles et des squats.

## Objectif général du projet

L'objectif était de favoriser **l'inclusion pérenne des jeunes** en leur proposant un accompagnement global et individualisé vers :

- **l'insertion sociale** : faciliter l'accès aux droits sociaux, à la santé, à la domiciliation, et au logement...
- **l'insertion professionnelle** : accompagner les jeunes vers l'emploi, la formation et la découverte des métiers...
- **Une autonomie renforcée** : aider les jeunes à développer des compétences transversales comme la gestion de la mobilité, la gestion de budget, et la confiance en soi.

## Le projet sur deux ans

**La première année de développement du projet (2023)** a permis à l'équipe d'ACINA de mettre en place un **dispositif de repérage et de sensibilisation efficace** auprès de jeunes en situation de précarité et de mal-logement, éloignés de l'emploi et de la formation. L'objectif était alors de lever les freins à une inscription définitive en Mission Locale.

**En 2024**, ce projet s'est renforcé. Dans une **logique de complémentarité**, les jeunes ont bénéficié à la fois d'un accompagnement personnalisé **par les Missions locales et par ACINA**, pour faciliter leurs démarches administratives et professionnelles. L'action d'ACINA consistait alors à permettre aux jeunes d'accéder à leurs droits sociaux, à renforcer leur employabilité, et à faciliter leur accès à un logement stable. Chaque démarche administrative, sociale ou professionnelle a été réalisée **en co-construction avec le jeune afin qu'il/elle s'implique activement et développe son autonomie et son pouvoir d'agir.**

## LE PROJET CEJ-JR EN QUELQUES CHIFFRES

### 16 jeunes

**ont eu accès à des droits sociaux :**  
santé, CAF, compte bancaire, domiciliation...  
(dont 7 signataires CEJ-JR et 9 non signataires)

### 32 ateliers collectifs

**ont été réalisés** autour de l'insertion professionnelle, de la mobilité, de l'apprentissage du français et de la confiance en soi

## LE PROJET CEJ-JR EN QUELQUES CHIFFRES

### 9 jeunes

#### ont intégré une formation

(dont 7 signataires CEJ-JR et 2 non signataires)

### 7 jeunes

#### ont trouvé un emploi

(dont 3 signataires CEJ-JR et 4 non signataires)

### 7 jeunes

#### ont trouvé un logement ou un hébergement

(dont 4 signataires CEJ-JR  
et 3 non signataires)

### L'utilisation ciblée de l'aller-vers

ACINA a mobilisé plusieurs leviers, notamment la mise en place de **maraudes régulières dans les territoires les plus précaires**, telles que les zones de squats et de bidonvilles à Paris (75) et dans le Val d'Oise (95). Ces maraudes ont permis d'identifier des jeunes en rupture et de leur présenter les opportunités offertes par le dispositif CEJ-JR.

### La combinaison du suivi individuel et des temps collectifs

Les **ateliers collectifs** proposés ont porté sur des thèmes tels que la rédaction de CV, la préparation aux entretiens d'embauche, la mobilité et la confiance en soi.

Les **suivis individuels** prenaient la forme d'entretiens avec des conseiller.ère.s des Missions Locales ainsi qu'avec des travailleur.euse.s sociaux.ales spécialisé.e.s en insertion professionnelle (TSIP) d'ACINA. Dans ce cadre personnalisé, un accompagnement pour les démarches sociales et administratives, en particulier pour l'accès aux droits sociaux (CAF, sécurité sociale, compte bancaire) et au logement, a pu être proposé.

De plus, **le soutien d'ACINA aux jeunes du projet se poursuit souvent après la fin du Contrat d'Engagement Jeune**, afin de garantir une continuité nécessaire à la réussite d'une recherche de formation, d'emploi ou de logement.



*Chiara, travailleuse sociale chez ACINA à Paris, apprend à Andrei, jeune membre du programme CEJ-JR, la forme à respecter pour envoyer des mails professionnels en français, lors d'un atelier numérique, en octobre 2024.*



Léa, stagiaire en appui sur les projets et activités collectives à l'antenne de Paris, organise un atelier d'insertion professionnelle à destination de plusieurs jeunes du programme. Elle présente les différents types de contrat de travail, et des obligations et droits des travailleur.euse.s.



J'ai connu ACINA grâce à mon oncle, qui a trouvé un emploi grâce à ACINA. Hélène, ma conseillère à ACINA, m'a aidé à m'inscrire à la mission locale de Paris. Avec elle, je suis allé en rendez-vous, à des ateliers - ça m'a permis de développer plusieurs atouts. Je me sens plus capable aujourd'hui d'aller de l'avant et trouver un travail.

Mon parcours en CEJ se finit en décembre. Avec Hélène, j'ai trouvé une formation en vente en 2025 et je suis très content.

*Elisei, accompagné par l'antenne de Paris d'ACINA et membre du projet CEJ-JR jusqu'en décembre 2024*

### Les réussites indirectes du projet

En plus des liens renforcés avec les missions locales, les besoins des jeunes ont nécessité le **travail commun d'une diversité d'acteurs associatifs**, créant ainsi un réseau pérenne. La coordination entre les différents acteurs sociaux pour garantir un accompagnement global et adapté à chaque situation a permis d'apporter un soutien et un suivi solides à chaque jeune dans son parcours vers l'autonomie.

Enfin, les équipes ont pu noter que l'investissement des jeunes dans leur parcours a pu **motiver d'autres membres de leur famille à commencer un accompagnement social ou professionnel**.



**Dounia**, travailleuse sociale en stage chez ACINA en Seine-Saint-Denis, anime un atelier pour les enfants lors de la fête des 10 ans d'ACINA. Derrière elle, une exposition photo sur le Projet Femmes.

# PÔLE JURIDIQUE & PROJET DISCRIMINATIONS

La mission juridique a été créée en novembre 2018 afin de mieux défendre les droits des personnes en situation de mal logement, en particulier les personnes vivant en bidonvilles ou squats. Le responsable de mission juridique assure une veille, forme et accompagne les salarié.es d'ACINA, appuie les personnes accompagnées dans leurs démarches juridiques, assure des formations externes et internes et contribue à de nombreux réseaux et collectifs.

**L'objectif principal de la mission juridique est de renforcer les compétences des équipes sociales d'ACINA, ainsi que des membres d'autres structures (publiques ou associatives), en matière d'accompagnement juridique et de défense des droits.**

Un des objectifs internes est notamment d'**amener tous les travailleurs sociaux d'ACINA à se saisir de l'outil juridique** (tout en prenant en compte d'autres leviers permettant le déblocage d'une situation), en développant leur « réflexe juridique ».

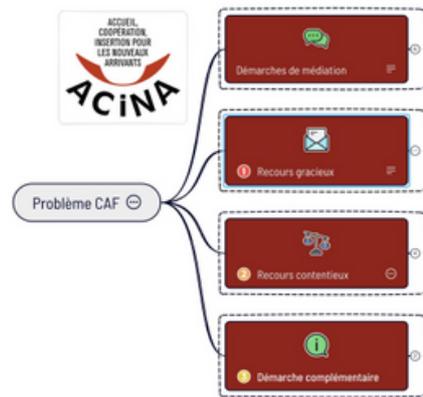


*Formation des équipes  
par le responsable de mission juridique.*

Aussi, le responsable de mission juridique propose des **formations** aux salarié.es d'ACINA sur les droits des personnes précaires en situation de mal-logement. Le choix des thèmes de formation se fait en fonction des besoins identifiés par les équipes. Le responsable de mission juridique met à profit son expérience de terrain pour **faire l'articulation entre la théorie et la pratique.**

À ce titre, le responsable de la mission juridique a co-animé, avec la directrice de programme, des **journées d'intégration** à destination des nouveaux.elles salarié.es, les 10 et 11 juillet 2024. Ces formations visaient à expliquer la méthodologie propre à ACINA, l'aller-vers, l'organisation de l'association, la présentation des différents publics accompagnés, les démarches sociales, mais aussi le droit au séjour des citoyens européens et les expulsions/évacuations de lieux de vie.

Toujours selon la volonté d'articuler le travail du pôle juridique et celui des travailleur.euses sociaux.ales, un **GUIDE CAF** a été finalisé et présenté aux équipes en 2024. Cet outil mis en chantier en 2023 compile sous forme de carte mentale interactive une quantité importante de ressources légales permettant aux travailleur.euse.s sociaux.ales de rédiger facilement des recours gracieux dans le cas de refus ou de suspensions non justifiées.



## 2024 EN QUELQUES CHIFFRES

### 31 procédures

#### **contentieuses et gracieuses menées**

*recours dans le cadre des demandes de reconnaissance DALO/DAHO, référés-liberté pour obtenir un hébergement...*

En 2024, **1/3** des DAHO/DALO ont nécessité d'être suivis d'un recours.

### 66 avocat.e.s partenaires

### 3 actions victorieuses dans des procédures d'expulsion

### 3 informations collectives réalisées dans les antennes

## Exemple de mobilisation du pôle juridique

# Défense victorieuse contre une procédure d'expulsion d'un bidonville

ACINA est intervenue dans un bidonville à Montreuil (Seine-Saint-Denis) en 2021 pour accompagner les habitant.es dans leur parcours d'insertion socio-professionnelle. Ce terrain est installé depuis 2010, le propriétaire est le département de la Seine-Saint-Denis, et sa gestion a été confiée à la mairie de Montreuil. La particularité de ce terrain est qu'il est situé sur les « Murs à pêches », classés au patrimoine de l'UNESCO. L'association Quatorze, soutenue par la Fondation pour le Logement des Défavorisés (ex-Fondation Abbé Pierre), a élaboré un plan de résorption du bidonville. Le relogement adapté de cinq familles avait été convenu avec la Mairie. Cependant, celle-ci tardait à proposer des hébergements.

Dans l'attente des solutions convenues et à la grande surprise de tous les acteurs associatifs, les habitant.es nous ont informé.es d'une assignation à comparaître à une procédure d'expulsion en référé le 24 juin 2024.

Le responsable de mission juridique s'est rendu sur le terrain pour préparer les demandes d'Aide Juridictionnelle (AJ) et rassembler l'ensemble des documents pertinents à la défense des habitant.es. Il a également créé une boucle de mails avec les associations partenaires et s'est mis en lien avec un avocat partenaire pour assurer la défense juridique des habitant.es.

Le juge a fait droit aux deux demandes de renvoi, et l'audience a finalement eu lieu le 31 octobre 2024.



*Le bidonville de Montreuil menacé d'expulsion  
Copyright: Photothèque Rouge/Milo*

Dans l'attente de l'audience, la mairie de Montreuil a fait deux propositions de logement social, et les deux ménages ont acceptés. Mais cinq familles vivaient encore sur le bidonville.

Enfin, le juge des référés a rejeté la demande d'expulsion : *« Compte tenu de l'ancienneté de l'occupation des lieux, de son caractère paisible et public, de la tolérance manifestée par le gestionnaire des lieux depuis l'origine et de la stabilité de l'installation dans la commune, et alors qu'il n'est invoqué aucun élément nouveau tel qu'un refus injustifié des intéressés d'intégrer un nouveau logement adapté à leurs besoins ou la nécessité de réaliser sur le terrain des travaux incompatibles avec la présence de ces habitants, la situation ne saurait constituer un trouble manifestement illicite justifiant la compétence du juge des référés ».*

Le responsable de mission juridique a communiqué cette excellente décision aux associations partenaires intervenant sur le site ainsi qu'aux habitant.es.

## Exemple de mobilisation du pôle juridique

# Défense multi-partenariale contre une expulsion en amont des JO 2024

L'équipe d'ACINA en Seine-Saint-Denis intervient depuis le printemps 2024 dans un bidonville situé à la Courneuve. D'autres associations, telles que Médecins du Monde, ASKOLA et Solidarités International, interviennent également sur le site. Le bidonville est installé sur une ancienne aire d'accueil des gens du voyage, qui n'est plus fonctionnelle.

En pleine période olympique, le gestionnaire du site, Plaine Commune, a enclenché une procédure d'expulsion devant le juge des référés. Il motivait sa requête par plusieurs arguments liés à la sécurité du lieu, mais également par les Jeux olympiques et paralympiques. Dans la requête, il est explicitement précisé que *«le para-marathon des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, sur le trajet duquel se trouve le site se déroulera le 8 septembre 2024, soit dans deux mois. Afin de remédier à l'ensemble des risques précités liés à la sécurité, la salubrité et l'hygiène, une libération anticipée est nécessaire à la déconstruction de l'ensemble du bâti précaire et au nettoyage en profondeur du site»*.

Les habitant.es du bidonville ont pris directement attache avec un avocat qui a accepté de se saisir de l'affaire. Le responsable de mission juridique a rejoint leurs efforts et créé une boucle de mails avec l'ensemble des associations intervenant sur le site et l'avocat. Il s'est rendu sur le site avec l'équipe des travailleuses sociales afin d'expliquer le fonctionnement de la procédure en cours, et de collecter les documents nécessaires à la défense juridique.



*Rébecca Feyen (travailleuse sociale en Seine-Saint-Denis) en discussion avec une habitante du bidonville de la Courneuve, menacé d'expulsion.*

L'audience a eu lieu le 17 juillet 2024 au tribunal administratif de Montreuil.

A la surprise générale, le juge des référés a ordonné l'expulsion - mais à condition que Plaine Commune remplisse ses obligations légales en matière *« d'accueil des gens du voyage résultant des dispositions de la loi n° 2000- 614 du 5 juillet 2000, qu'il s'est engagé à respecter en signant le 13 décembre 2006 avec la ville de la Courneuve [...] »*. Il a enjoint à Plaine Commune de trouver une *« solution d'accueil alternative »* à l'ensemble des habitant.es, soit environ 200 personnes, le temps que l'aire d'accueil soit réhabilitée.

Cette décision est d'autant plus surprenante que les habitant.es ne s'identifient pas comme appartenant à la communauté des gens du voyage.

En réponse à cette décision favorable aux habitant.es, le propriétaire Plaine Commune a décidé de former un pourvoi en cassation devant le Conseil d'Etat pour demander l'annulation de l'ordonnance précitée et faire droit à la demande d'expulsion.

Les trois associations intervenant ensemble sur le bidonville, Médecins du Monde, ASKOLA et ACINA, se sont rendues à nouveau sur le bidonville à plusieurs reprises pour effectuer les demandes d'aide juridictionnelle.

Un avocat à la cour a été identifié par l'intermédiaire de l'avocate contactée initialement par les habitant.es.

Nous sommes en attente d'une date pour la seconde audience auprès du Conseil d'Etat.



# → PROJET "Discriminations"

L'année 2024 a été marquée par un nouveau projet porté par l'association, intitulé « **Nommer, comprendre et agir contre les discriminations liées à l'origine** », visant à lutter contre les discriminations subies par les personnes concernées en situation de mal-logement, en particulier l'antitsiganisme.

## Mise en œuvre d'une enquête pour identifier l'impact des discriminations en interne

Pour commencer, **une enquête sous forme de questionnaire a été rempli par les salarié.es**, de manière anonymisée, afin de **recueillir les informations sur les discriminations vécues par le public accompagné par ACINA**, mais également par les travailleurs.euses social.es. Les résultats parlent d'eux-mêmes :

### → 100 % des travailleur.euse.s sociaux.ales disent avoir été témoins de discriminations à l'encontre de personnes accompagnées

Et ce dans différents cadres : à la mairie, tout particulièrement lors de refus de scolarisation, dans des organismes sociaux (CCAS / CPAM / CAF) avec des propos déplacés ou des blocages injustifiés, à la banque avec des refus d'ouverture de compte, à l'embauche, au moment d'expulsions avec des violences verbales ou physiques de membres de forces de l'ordre, lors d'échanges avec des voisins irrespectueux...

### → 65% des travailleur.euse.s sociaux.ales disent avoir été indirectement victimes de ces discriminations pour avoir accompagné des personnes roms ou perçues comme telles

Il s'agit de remarques déplacées, voire d'insultes, et de menaces de non-collaboration faites au travailleur.euse social.e directement ou au téléphone (plusieurs cas où les salarié.e.s d'Acina se font raccrocher au nez) - par des agents administratifs, des citoyen.nes, des médecins... Une travailleuse sociale a été poussée et mise à la porte suite à une demande d'ouverture de compte à la banque pour une personne roumaine. Une responsable d'antenne a été renversée intentionnellement par un voisin malveillant en voiture, qui avait déjà renversé des personnes accompagnées (sans conséquences physiques majeures, heureusement).

## Un premier moyen d'action : la formation des équipes

Les salarié.es d'ACINA ont été formé.e.s par le **collectif Kif Kif** (Iris formation) sur la notion de discrimination, son histoire, ses évolutions, sa sémantique.



Formation des équipes, mars 2024.

## Le projet

L'association intervient sur plusieurs axes, en lien étroit avec le pôle juridique :

- Accompagnement global vers l'accès aux droits
- Action résolue pour la défense des droits
- Actions de sensibilisation et de formation (acteurs institutionnels, partenaires, grand public)

S'inscrivant dans une **logique partenariale**, le/la responsable de mission juridique accompagne les personnes victimes de discriminations dans leurs démarches juridiques. Cela se traduit par les recours faisant suite à des refus de droits (exemple : refus de scolarisation des enfants) pouvant être le fruit d'actes individuels ou systémiques (ancrés dans les pratiques de discrimination). Avec les équipes de terrain, le pôle juridique les accompagne aussi à **gagner en confiance afin d'aller jusqu'au bout de ce type de démarches**.

Au-delà des recours destinés à favoriser l'accès aux droits, il s'agit de **mettre en lumière les**

**discriminations** qui sous-tendent ces refus, et de déployer, si les personnes sont partantes, les différents outils possibles pour lutter contre ce phénomène (recours gracieux, plainte pour discrimination, action de groupe, plateforme du défenseur des droits sur le racisme, saisine locale ou nationale du défenseur des droits).

Afin d'élargir son rayon d'action pour mieux lutter contre l'antitsiganisme, ACINA a intégré fin 2024 le **Comité Opérationnel de Lutte contre le Racisme, l'Antisémitisme, la Haine anti-LGBT et les Discriminations (CORAH)** de Paris, présidé par la Préfecture d'Île-de-France et la Préfecture de Paris.

## Un moyen d'action : la formation (auprès d'acteurs externes)

Acina propose aussi des **formations externes à destination des professionnels** qui travaillent avec les personnes roms ou perçues comme telles. Ainsi, en collaboration avec la directrice de programme, le responsable de mission juridique a dispensé en 2024 une formation d'une demi-journée au Conseil Départemental du Val-de-Marne.

Quatorze personnes ont participé à la formation, avec des postes différents : assistant.e social.e, conseillère en insertion professionnelle, travailleur social, assistante de direction, assistante administrative. L'objectif était d'apporter des éléments juridiques sur l'accès au logement et à l'hébergement des publics prioritaires, et de sensibiliser sur les discriminations que peuvent vivre les personnes vivant en bidonville, et en particulier sur l'antitsiganisme. Cette formation s'est organisée dans un contexte particulier pour l'association : la fermeture de l'antenne d'ACINA du Val-de-Marne, faute de financement des pouvoirs publics.



*On nous sort tout plein de préjugés. Pour certaines personnes d'institutions partenaires, ce sont des remarques rationnelles, normales. On nous dit tout ça alors qu'on est avec les personnes, alors qu'est-ce que c'est lorsque la famille est reçue toute seule ? Comment, après ça, oser encore aller demander de l'aide ?*

*L'Etat déjà les discrimine parce qu'ils vivent en bidonville, alors quand, même les personnes qui sont censées les aider de manière inconditionnelle, les discriminent, comment encore croire qu'il est possible d'être accompagné dans ses difficultés ? Comment garder espoir dans le fait qu'on va s'en sortir ?*

*Silantou, travailleuse sociale en Essonne*

# ACTIONS DE SENSIBILISATION ET DE PLAIDOYER

En complémentarité de leurs actions opérationnelles, les équipes d'ACINA interviennent à l'initiative de l'association ou sur invitation de nos partenaires, à des événements permettant de sensibiliser différents acteurs (institutionnels, politiques, etc.) - ou le grand public - aux problématiques rencontrées par les personnes accompagnées par l'association.

- **Interventions auprès du grand public en 2024**

→ Les Olympiades de la Jeunesse

A l'invitation du fonds de dotation Dapat, ACINA a participé aux Olympiades de la jeunesse, organisées en mai 2024 au stade Charléty à Paris par la Société des membres de la Légion d'Honneur. Près de 2500 lycéen.ne.s venu.e.s de toute la France participaient à l'événement.

ACINA a proposé une des épreuves du concours, visant à sensibiliser de manière ludique au travail de l'association et à déminer certains préjugés à l'encontre des personnes habitant en bidonville. Les jeunes participant.es commençaient par une recherche chronométrée d'objets à l'aveugle et devaient ensuite, pour chaque objet, exposer l'utilité qu'il pouvait avoir dans le travail d'ACINA. On trouvait un formulaire administratif, un chasuble, une carte postale de sensibilisation sur les préjugés, un téléphone, une paire de bottes etc. Les groupes de jeunes se sont révélés très curieux et intéressés.

→ Le Festival Printemps Tsigane

En juin 2024, ACINA a tenu un stand - partagé avec les membres du Collectif Bidonvilles 93 - au Festival Printemps Tsigane, au Point Fort à Aubervilliers. Les équipes ont invité les festivaliers à jouer au jeu "Qui veut perdre ses préjugés", et la directrice générale a fait une intervention au micro entre deux concerts, pour expliquer la problématique des bidonvilles et la mission d'ACINA.

*Devant le stand, Sara Yousfi (travailleuse sociale maintenant responsable d'antenne dans le Val-d'Oise), Suzanne de Bellescize (directrice générale) et Juliette Goerlinger (stagiaire en communication)*



## → La Caravane des Discriminations



*Des enfants de la commune de Stains devant le stand d'ACINA animé par l'équipe de Seine-Saint-Denis et la stagiaire en communication*

L'Observatoire départemental des discriminations et de l'égalité du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis a mené sa 3ème édition de la Caravane des discriminations. Cette dernière a parcouru 20 villes du Département, en mai et juin 2024, pour sensibiliser les habitantes et habitants à la lutte contre les discriminations et présenter les recours possibles aux victimes et témoins.

L'équipe d'ACINA a participé à 3 étapes de la caravane, à Stains, Noisy-le-Grand et La Courneuve. Les salariés ont notamment invité les passants à discuter des stéréotypes sur les personnes roms ou perçues comme telles.

Ce que les participant.es ont appris les a généralement choqués, leur donnant envie d'en savoir plus. Cet événement, comme plusieurs autres cette année, a ainsi permis de contribuer à lutter contre l'antitsiganisme.

## → Braderie Solidaire inter-associative

En novembre, ACINA a été invitée à participer à une braderie solidaire organisée par Utopia 56 et réunissant de nombreuses associations de lutte contre l'exclusion et pour la défense des droits des personnes ayant eu un parcours migratoire. A l'aide de cartes d'Ile-de-France où replacer les bidonvilles et d'une série de photos retraçant l'histoire des bidonvilles dans la région, les équipes présentes ont pu sensibiliser aux migrations européennes et aux discriminations spécifiques qui leur sont associées - sujet parfois encore méconnu même parmi les militants les plus engagé.es.

## → Forum de l'Institut Régional du Travail Social de Montrouge

La responsable des ressources humaines et la responsable de développement ont participé au Forum de l'IRTS de Montrouge, en juin 2024, et ont invité les élèves à participer au jeu "Qui veut perdre ses préjugés". Un nombre encore trop important de personnes travaillant dans le domaine social restent mal informées des difficultés des personnes vivant en bidonville. Les préjugés envers les personnes roms ou perçues comme telles sont tenaces, créant de nombreuses situations discriminatoires au sein même des institutions d'aide sociale. ACINA souhaite continuer à développer la sensibilisation auprès des acteurs et actrices du social.

### • **Rencontres politiques et institutionnelles**

En 2024, des salariés d'Acina ont rencontré plusieurs personnalités politiques ou hauts fonctionnaires.

La responsable d'antenne de l'Essonne a rencontré Sarah El Hairy, ministre déléguée chargée de l'enfance, de la jeunesse et des familles, lors de la journée du droit des femmes le 8 mars, dans un échange avec des professionnelles de terrain.

La directrice générale a rencontré plusieurs cadres dirigeants du Ministère de l'Intérieur et de la Préfecture de région Ile-de-France, afin de partager ses inquiétudes sur le recul de la politique d'intégration, d'évoquer l'hétérogénéité des pratiques de résorption des bidonvilles dans la région, et de plaider pour une plus grande ambition pour l'insertion.

Elle a également pu présenter, avec la directrice de programmes, la problématique des bidonvilles à Anne Rubinstein, déléguée interministérielle à la prévention et la lutte contre la pauvreté.

- **Plaidoyer collectif et interpellations**

Durant l'année 2024, ACINA a participé à des collectifs portant du plaidoyer, tels que le CNDH Romeurope, le collectif Bidonvilles 93, le groupe de travail sur les droits des occupants de terrains et squats, le collectif le Revers de la médaille (sur l'impact social des Jeux Olympiques), la Fédération des acteurs de la solidarité.

Dans ce cadre, l'association a partagé ses constats de terrain et ses outils, contribué à la rédaction de rapports et de notes, et participé à des rencontres, comme par exemple avec le Président du Conseil Départemental 93.

L'association a également été signataire de tribunes telles que "Ensemble, contre l'extrême-droite" initiée par la Fédération des Acteurs de la Solidarité ou la lettre ouverte au Premier Ministre du Collectif Changer de Cap, portant sur l'algorithme de ciblage de la CNAF.



*Rencontres nationales du CNDH Romeurope, septembre 2024.*



# VISIONS TERRITORIALES



## ANTENNE DE PARIS

### L'ÉQUIPE

En 2024, l'équipe de Paris est composée d'une responsable d'antenne, de trois travailleuses sociales (deux d'entre elles ont rejoint ACINA à la fin de l'été) et d'une stagiaire ou service civique.

*Hélène (travailleuse sociale à Paris), Mme. S et sa fille, et Elisa (responsable d'antenne à Paris), lors des 10 ans d'ACINA*



### PRINCIPAUX TERRITOIRES D'INTERVENTION

#### → Aller-vers les bidonvilles de Paris intra-muros

En 2024, l'antenne ACINA Paris a accompagné des ménages domiciliés (administrativement) et/ou hébergés dans Paris intramuros (public bénéficiaire de la protection internationale et temporaire, ressortissant.es européen.nes, femmes en parcours de sortie de prostitution, etc.).

Dans ce cadre, elle a développé son action de terrain dans plusieurs bidonvilles situés dans différents arrondissements parisiens : 13ème, 17ème et 20ème. L'équipe a réalisé **trois visites mensuelles sur chaque site** afin d'aller à la rencontre des habitant.es et de leur proposer un accompagnement socio-professionnel.

#### → Permanences extérieures dans le 10ème arrondissement

Afin d'être au plus près des lieux de vie des personnes que nous accompagnons, en 2024, l'antenne de Paris a maintenu le partenariat avec la Maison des associations du 10ème arrondissement. **Deux permanences hebdomadaires** ont été organisées dans leurs locaux, le mardi et le mercredi. Durant ces créneaux, des rendez-vous sont proposés aux personnes accompagnées qui habitent dans le nord de Paris.

### → Permanences extérieures dans le 13ème arrondissement

Acina intervient depuis plusieurs années sur un bidonville situé près de la Poterne des Peupliers, sur lequel nous pratiquons l'aller-vers afin de mobiliser et sensibiliser les habitant.es à l'accompagnement. Un travail de coordination est réalisé avec les différents acteurs : la DRIHL, la Mission Urgences Sociales de la Ville, l'UASA, l'association Trajectoires, le Secours Catholique et Solidarités International.

La **permanence bi-mensuelle** au sein de l'antenne locale du Secours Catholique du 13ème arrondissement a été maintenue. Les travailleuses sociales peuvent y proposer des rendez-vous réguliers aux habitant.es du bidonville et profiter de ce temps pour organiser des visites du lieu de vie.

### → Entretiens individuels au siège de l'association dans le 7ème arrondissement

Toute la semaine l'équipe de Paris organise des rendez-vous individuels avec les personnes accompagnées dans les locaux du siège de l'association.

## PRINCIPAUX PROJETS ET ACTIVITES

### → Le projet KAMI (4ème session)

**Kolone**

MOUVEMENT  
DU NID  
FRANCE

ACINA

En 2024, une quatrième session du **projet KAMI (Kolone, ACINA, Mouvement du Nid, pour l'insertion)** a eu lieu. L'objectif général du projet est d'accompagner des femmes étrangères victimes de traite et vivant en Ile-de-France dans des conditions de vie précaires, dans leur **parcours de sortie de la prostitution, au travers d'un renforcement linguistique et d'un accompagnement vers l'emploi et la formation**. Il vise à permettre à ces femmes d'acquérir compétences, connaissances, confiance en soi et autonomie. Il constitue ainsi une passerelle vers de meilleures conditions de vie.

**10 femmes** orientées par le Mouvement du Nid, qui assure le suivi social et un soutien psychologique et médical, ont participé à un programme composé de cours de français animés par l'association Kolone et d'ateliers d'insertion professionnelle, de mobilité, de découverte des métiers, d'estime de soi et de rencontres, organisés par ACINA.

Les ateliers proposés par ACINA ont commencé en novembre 2024 et se termineront en avril 2025. **16 ateliers d'insertion professionnelle, ainsi que des ateliers bien-être et des sorties «hors les murs», ont été organisés chaque semaine.** L'objectif de ces activités collectives est de faire découvrir aux femmes des secteurs d'activité peu connus et de renforcer leur mobilité, leur estime de soi et leur bien-être.

*Atelier KAMI organisé par ACINA en décembre 2024, posant les bases pour s'orienter dans l'administration française (santé, travail, transports...).*



**Chaque atelier a été co-construit avec les participantes.** Des rencontres avec les structures externes (Emmaüs Défi et Du Pain et des Roses) ont été planifiées après avoir échangé avec les femmes lors d'un premier atelier de rencontre, durant lesquels elles ont pu exprimer leurs attentes, leurs centres d'intérêts et leurs souhaits professionnels. **Des temps de rencontres ont également été organisés avec des professionnels** comme une aide-soignante ou des anciennes participantes des programmes KAMI, afin d'échanger sur leurs parcours et perspectives professionnels.

Cette quatrième session est une réussite d'après le retour des participantes. L'alternance avec les cours de français, ainsi que la mise en place d'une solution de garde d'enfants, ont facilité la venue des participantes, qui se sont montrées motivées et volontaires.



*Atelier KAMI en partenariat avec Du Pain et Des Roses autour de la convivialité et de la découverte du métier d'assistante fleuriste.*

### → Tremplin collaboratif avec l'École Monique Apple par la langue et vers l'emploi



L'association ACINA travaille depuis 2022 avec l'École Monique Apple (école d'apprentissage du français pour des femmes primo-arrivantes en France, scolarisées dans leur pays d'origine), à travers des **orientations communes** de femmes souhaitant apprendre le français et nécessitant un accompagnement socio-professionnel global.

En 2023, ACINA et l'École Monique Apple ont signé une convention de partenariat dans le cadre du **projet "Tremplin linguistique et culturel vers l'insertion professionnelle des femmes primo-arrivantes avec des qualifications dans le pays d'origine"**. Ce projet répond à un besoin de formation linguistique et de soutien dans les démarches socio-professionnelles pour les femmes migrantes en France.

Il a pris la forme de trois sessions d'apprentissage du français et d'ateliers de découverte du marché du travail en France, entre septembre 2023 et juillet 2024. Au total, **34 femmes** ont participé aux différentes sessions.

Lors de chaque session, les travailleuses sociales d'ACINA ont organisé **7 ateliers**, dont l'objectif était de présenter les principaux dispositifs d'insertion et de recherche d'emploi en France, de travailler sur la mobilité physique et les déplacements en Ile-de-France, de découvrir de nouveaux métiers, de créer un CV adapté et de se préparer à un entretien d'embauche.

**A la suite de ces sessions, 5 femmes sont entrées en formation professionnelle, 1 femme a obtenu un emploi dans un chantier d'insertion, 1 femme a obtenu une formation pré-qualifiante et 4 femmes ont été orientées vers des Diplômes Universitaires Passerelles.**

Pour l'année 2024-2025, les deux associations ont décidé de revenir à la forme de partenariat mise en place quelques années auparavant. L'association ACINA ne proposera plus d'ateliers collectifs d'insertion professionnelle mais elle continuera à collaborer avec l'Ecole Monique Apple. **ACINA pourra leur orienter des femmes souhaitant apprendre le français et ouvrir ses portes à celles qui souhaitent bénéficier d'un accompagnement global.**

### —> Les actions à destination des personnes réfugiées

L'antenne ACINA 75 a continué son action d'accompagnement socio-professionnel auprès du public bénéficiaire de la protection internationale, orienté par différents partenaires tels que les associations **Réfugiés Bienvenue, Médecins du Monde, École Monique Apple, Watizat, Quatorze** et **Aux Captifs la Libération**.

Chaque orientation a été effectuée sur la base d'un premier échange mail ou téléphonique entre le partenaire et l'équipe, suivi de l'envoi d'une note sociale détaillant la situation personnelle et les besoins d'accompagnements de la personne orientée. L'antenne continue de participer aux réunions mensuelles de **l'inter-orga exilés de Paris**.

### —> Le développement du projet "CEJ-JR" à Paris

Depuis septembre 2022, l'antenne de Paris d'ACINA est, avec le Val-d'Oise, une des deux antennes lauréates du projet CEJ-JR (Contrat d'Engagement Jeune – Jeunes en Rupture) piloté en partenariat avec les Missions Locales. A Paris, ACINA travaille plus précisément avec les sites Soleil, Milord et Est, pour les 13ème, 18ème et 19ème arrondissements. L'objectif du projet était de favoriser l'inclusion sociale et professionnelle pérenne de jeunes ayant un lien personnel avec la migration et vivant en situation de précarité dans des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV), des bidonvilles et des squats du département.

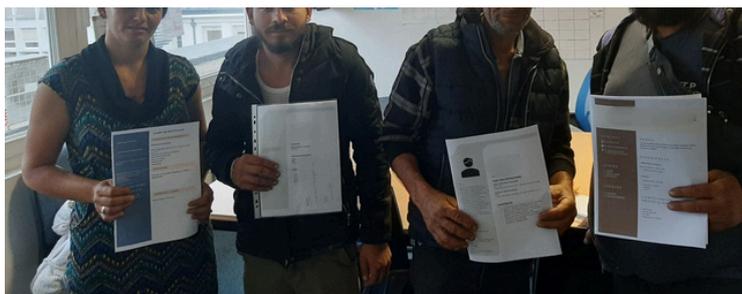
L'antenne de Paris a continué en 2024 ses **actions de repérage et de sensibilisation** des jeunes pouvant bénéficier du projet, notamment lors de **maraudes régulières**. Les jeunes qui le souhaitaient ont par la suite pu entrer en CEJ (Contrat d'Engagement Jeune) à la mission locale et/ou bénéficier d'un accompagnement par un.e travailleur.euse social.e d'ACINA à Paris, pour travailler ensemble à l'accès à l'emploi, au logement, et aux droits sociaux. Pour des résultats détaillés, nous vous invitons à lire la partie dédiée au projet CEJ-JR dans ce rapport.

**Une attention particulière a aussi été portée à l'accompagnement des jeunes après leur contrat CEJ**, afin de garantir une continuité dans le suivi, notamment en termes de recherche de formation ou d'emploi et de soutien pour l'accès au logement. Cet accompagnement post-CEJ permet aux jeunes bénéficiaires un soutien constant dans la transition vers une autonomie durable. En plus de l'accompagnement des jeunes, ce projet a généré d'autres effets positifs comme un **renforcement des liens sociaux, des partenariats élargis (avec les Missions Locales, Médecins du Monde, Cité des Métiers et des organismes France Horizon) et une implication des familles.**

### → Les actions favorisant l'insertion professionnelle de tous et toutes

En 2024, le projet Dynamiques emploi visant **l'insertion et la mobilisation durable des personnes en situation de précarité et de mal-logement** s'est développé. Les bénéficiaires du projet ont été essentiellement des personnes en situation de précarité, notamment des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA), souhaitant s'engager activement dans un processus d'insertion professionnelle. Les objectifs principaux étaient d'accompagner les bénéficiaires vers l'emploi, qu'ils développent de nouvelles compétences et qu'ils accèdent à une autonomie professionnelle et financière.

Ce projet s'est divisé en plusieurs étapes. Tout d'abord, des **visites d'aller-vers** ont été effectuées par les travailleuses sociales dans les bidonvilles afin de **toucher des personnes qui ne seraient pas spontanément allées à la recherche d'un accompagnement** par manque de connaissance ou par démobilité. A la suite de ces visites, un premier **entretien individualisé de diagnostic social** a été réalisé afin de **recenser les besoins, les priorités ainsi que les freins de chaque bénéficiaire**. Une fois ce diagnostic réalisé, un accompagnement personnalisé a débuté visant à la **co-construction de leur projet professionnel**.



Atelier de création de CV organisé par l'antenne de Paris en Septembre 2024.

Des actions de remobilisation ont aussi été mises en œuvre pour **stimuler la motivation des participants** notamment par le biais d'ateliers d'insertion professionnelle (ateliers de rédaction de CV, simulation d'entretien...).

En parallèle, des actions pour **favoriser leur accès à l'ensemble de leurs droits** (droits sociaux, droits à la formation, droits liés à l'emploi) ont été développées.

Grâce à l'accompagnement global individualisé et aux ateliers collectifs, sur les 17 personnes bénéficiaires de ce programme, ACINA a pu obtenir 8 sorties en emploi, tandis que les 9 personnes restantes sont toujours accompagnées par ACINA. Au delà de l'emploi, les personnes accompagnées par ACINA au cours de ce projet ont pu avoir accès à des droits de base comme l'hébergement et la santé.

## ANTENNE DE PARIS - 2024 EN QUELQUES CHIFFRES

**299** personnes accompagnées  
soit **70 ménages** en file active

**32** sorties d'habitat précaire vers un  
logement ou un hébergement stabilisé

**19** entrées en emploi ou en formation

**59** domiciliations réalisées

**48** ouvertures de droits santé

**30** ouvertures de droits à la CAF

**115** démarches pour le logement et l'hébergement

**37** ateliers collectifs  
dont la moitié ont été pensés  
spécifiquement pour les femmes :

*orientation dans le monde professionnel,  
préparation d'entretiens d'embauche,  
création de CV, prise en main d'outils  
numériques, information collective sur  
les mesures d'éloignement, café-  
discussion, sensibilisation à la précarité  
mensuelle, mobilité...*

## ANTENNE DE PARIS - NOS PARTENAIRES EN 2024



## ANTENNE DE PARIS - NOS PARTENAIRES EN 2024



Association D'Accompagnement Global contre l'Exclusion



## *Accompagnée par l'antenne de Paris,* **Madame B. se forme et emménage en résidence sociale**

Madame B. rejoint la France en 2023. Elle est Ethiopienne et obtient la protection subsidiaire - mais sa première année ici est marquée par la rue et l'errance.

En décembre 2023, Mme B. prend contact avec ACINA via des connaissances. A ce stade, elle a déjà entamé plusieurs démarches d'accès à ses droits mais pas dans un cadre qui lui aurait permis de comprendre vraiment le fonctionnement du système administratif et de ses institutions. Les premiers rendez-vous à ACINA permettent de prendre le temps de transmettre ces informations essentielles à Mme B. - elle se saisit des démarches à mener et des sites de divers services, et gagne ainsi en autonomie.

L'enjeu majeur était alors de sortir de la rue. Madame B. appelle régulièrement le 115 mais le service est saturé et ne propose aucune solution. Une demande de logement social avait été faite mais n'a pas encore aboutie - ACINA institue donc très rapidement un recours DAHO (Droit à l'Hébergement Opposable), et sollicite en parallèle des associations proposant de l'hébergement solidaire.

Mme B. est ainsi hébergée pour plusieurs mois dans des locaux d'entreprise mobilisés par les Bureaux du Cœur.



Si la solution n'est pas idéale, Mme B. peut avancer dans ses démarches socio-professionnelles sans subir le stress permanent de ne pas savoir où dormir.

A sa demande, pour arrondir son RSA, elle rejoint l'équipe d'entretien de l'entreprise où elle loge - bien que ce n'est pas là son secteur de prédilection et qu'elle continue de s'investir dans son projet professionnel personnel. Seulement, la volonté de Mme B. d'entrer en emploi se heurte à des blocages administratifs.

Son renouvellement de titre de séjour n'arrivant pas dans les temps, elle perd ses droits et la possibilité de travailler légalement pendant plusieurs mois. ACINA la soutient pendant cette période et trouve des solutions alternatives.

Sur le conseil de sa travailleuse sociale, Mme B. s'oriente vers une nouvelle formation de français proposée par l'École Monique Apple.

Après avoir validé le niveau A2, Mme B. participe à un forum d'insertion professionnelle à destination des personnes réfugiées. Elle y rencontre l'association du Pain et des Roses, et est d'emblée intéressée par la formation d'assistante fleuriste. Jusqu'en novembre 2024, elle suit la préformation à ce métier, qui lui plaît.

En parallèle de sa formation, Mme B. s'efforce aussi de trouver une solution de logement réellement stable. Les recours DAHO restent sans réponse. Lors d'une réunion avec le référent SIAO d'ACINA Paris, l'équipe fait part de la situation de Mme B. Très rapidement, une orientation en résidence sociale est faite. Le dossier de Mme B. est accepté mais l'entrée dans la structure est retardée sans qu'ACINA sache précisément pourquoi.

En octobre 2024, après deux ans sans lieu de résidence stable, Mme B. intègre enfin une résidence sociale d'Emmaüs, dans le 18ème arrondissement de Paris. Le premier mois suivant son installation, un co-accompagnement est mis en place, le temps pour Mme B. de se sentir à l'aise dans sa résidence sociale et en confiance avec la nouvelle équipe sociale.





# ANTENNE DE L'ESSONNE

## L'ÉQUIPE

En 2024, l'équipe d'ACINA en Essonne était constituée de 3 travailleuses sociales, d'une stagiaire et d'une responsable d'antenne.

*Silantou et Anaïs, travailleuses sociales en Essonne, lors d'une activité péri-scolaire organisée par ACINA, juillet 2024.*



## PRINCIPAUX TERRITOIRES D'INTERVENTION

→ Aller-vers les lieux de vie en Essonne (et en Seine-et-Marne)



*Anaïs, travailleuse sociale en Essonne, devant une cabane à Corbeil-Essonnes, en janvier 2024.*

En 2024, l'équipe d'ACINA en Essonne est intervenue auprès de familles vivant dans **6 communes** de la Communauté d'Agglomération du Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart (Corbeil-Essonnes, Grigny, Lisses, Ris Orangis, Evry et Savigny-le-Temple), **3 communes** de la Communauté d'Agglomération Cœur d'Essonne (Bretigny-sur-Orge, Villemoisson-sur-Orge et Longpont-sur-Orge) et **5 communes** de la Communauté d'Agglomération Paris Saclay (Epinay-sur-Orge, Saulx-Chartreux, Massy, Palaiseau et Montlhéry), ce qui représente **23 squats et bidonvilles répartis sur 14 communes**.

L'équipe a également accompagné des **familles domiciliées en Seine-et-Marne** (Communauté d'Agglomération de Melun Val de Seine : Dammarie-les-Lys, Melun, Ponthierry) et dans le Val-de-Marne (suite à la fermeture de l'antenne ACINA dans le département), à Ivry-sur-Seine. La majorité des familles accompagnées vivaient dans un squat ou en bidonville, mais l'équipe a aussi accompagné des familles en errance, ne souhaitant plus vivre sur un platz (terrain, lieu de vie informel).

### Visites régulières

La présence régulière de l'équipe sur certains bidonvilles, que ce soit lors des passages sur site ou lors d'actions réalisées dans le cadre de projets, permet de réaliser un **accompagnement de proximité et de renforcer la dynamique d'insertion des familles**.

L'ancrage de l'équipe sur certains territoires permet également de **mobiliser et de sensibiliser les partenaires** aux conditions de vie des familles et ainsi favoriser l'accès au droit. Ces visites régulières ont principalement été réalisées dans les villes de **Corbeil-Essonnes, Grigny et Ris-Orangis**.

### Visites ponctuelles

En plus des sorties régulières, des sorties terrain ont pu être organisées à l'initiative de l'équipe, à la demande des familles ou des partenaires associatifs et institutionnels.

Elles prennent la forme de **visites exploratoires** lorsque l'équipe se rend sur le bidonville pour la première fois, de **visites à domicile dans le cadre des accompagnements**, mais aussi de temps d'information, de sensibilisation ou d'**ateliers collectifs pour l'ensemble des habitants** d'un bidonville, qu'ils soient accompagnés ou pas.

Les objectifs sont d'aller à la rencontre des familles pour prendre connaissance de leurs conditions de vie, leur proposer un accompagnement socio-professionnel global ou répondre à une attente spécifique des habitants et/ou des partenaires. En 2024, l'équipe a réalisé des sorties ponctuelles dans les communes de **Corbeil-Essonnes, Grigny, Lisses, Ris Orangis, Palaiseau, Epinay-sur-Orge et Brétigny**.

**En 2024, ACINA 91 a réalisé 34 sorties sur les lieux de vie, en plus des ateliers collectifs sur site.**

### → Détails de nos actions au sein de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud

En 2024, ACINA a poursuivi les démarches d'accompagnement et les ateliers collectifs auprès des familles vivant dans l'Agglomération du Grand Paris Sud, principalement dans les communes de Corbeil-Essonnes, Grigny et Lisses. **L'année 2024 a également été l'occasion de rencontrer les acteurs de l'agglomération (Direction de la cohésion et de l'insertion sociale)** et d'amorcer la mise en place d'un **Comité Inter-partenarial pour la Résorption des Bidonvilles et l'Intégration des Roms (CIRBIR)** en vue de fluidifier l'accès au droit commun.

### Corbeil-Essonnes

L'équipe est intervenue dans 3 bidonvilles et 5 squats à Corbeil-Essonnes. Cependant, **2 de ces 8 sites ont été expulsés et plusieurs autres sont concernés par des procédures d'expulsion**. Certaines familles se sont installées dans des communes voisines; d'autres ont quitté le département, entraînant une **rupture de l'accompagnement des parents, de leurs parcours de soins et des parcours scolaires des enfants**.

Dans un bidonville en particulier, les habitants étaient dans une situation d'extrême précarité et d'isolement. **Par crainte d'une expulsion, les adultes ont d'abord refusé l'accompagnement socioprofessionnel, tout en acceptant des activités de loisirs pour les enfants**. L'équipe d'ACINA est alors restée présente en organisant des **ateliers collectifs d'accès aux loisirs et de préparation/maintien à la scolarité auprès des enfants** dans le cadre du projet Skola. **Cette présence régulière a permis d'approfondir le lien avec les parents**.



*L'équipe d'ACINA et ses partenaires de Chemins d'Enfance (maintenant Planète Enfants & Développement) lors d'un atelier pour les enfants dans un bidonville de Corbeil-Essonnes*

**L'équipe a ainsi pu amorcer, en milieu d'année, l'accompagnement de quelques familles vers l'accès aux droits et l'insertion professionnelle.**

Les familles ne parlant pas français, l'accompagnement physique était nécessaire dans les démarches auprès de partenaires. Ainsi, les ménages ont été accompagnés pour des domiciliations, des orientations et la médiation vers l'accueil de jour de la Croix rouge et la **permanence santé de la Croix rouge dans les locaux d'ACINA.**

Cette année a également été l'occasion de poursuivre le travail de **mobilisation des partenaires.**

Le travail en partenariat s'est développé à travers plusieurs **rencontres avec des services de la commune (centre de santé, CCAS)**, ainsi que des orientations des familles vers les **services de droit commun** ou dispositifs portés par la ville (domiciliation, scolarisation, etc.), ou encore des parcours d'insertion au sein de **structures d'insertion** comme la Maison de l'Essonne de Corbeil-Essonnes. Dans le même sens, l'équipe a participé aux événements organisés par la commune tel que le Forum des associations.

## Grigny

L'équipe a réalisée des sorties exploratoires sur 2 bidonvilles et des sorties régulières sur 2 autres. **Ces visites ont amené l'équipe à accompagner 18 familles.**

Il convient néanmoins de souligner que **les 2 bidonvilles où ACINA intervenait de façon régulière ont été expulsés.** Le premier a été concerné par une procédure d'expulsion en vue de l'installation d'un centre commercial. En lien avec le CCAS, les familles ont pu rester sur place jusqu'au début des travaux, en avril 2024. ACINA a également soutenu les familles dans le cadre du diagnostic pré-expulsion réalisé par le CCAS. **À la demande des familles, ACINA a sollicité un dialogue avec le maire pour envisager la mise en place d'un Projet Local d'Insertion et de Résorption au sein de la commune, mais l'expulsion a mis fin à ces discussions.** Pour leur part, les familles ont essayé de se réinstaller dans un squat au sein de la commune, où elles ont à nouveau été expulsées très rapidement. Elles ont alors quitté le département.

Dans le second bidonville, une majorité des familles avaient un parent en situation d'emploi. De ce fait, ACINA les a accompagnées **vers l'accès à l'hébergement et au logement.** Dans un premier temps, les habitants ont bénéficié d'une décision de justice favorable pour rester sur le terrain. Ensuite, ils ont à nouveau été concernés par une procédure d'expulsion. Avant que celle-ci n'ait lieu, **des violences policières ont conduit au départ de la majorité des familles** en juillet 2024. Les familles ont alors été accompagnées dans l'information et l'accès au droit sur le volet juridique. L'expulsion, la semaine suivante, a fait partir les derniers habitants.

## Lisses

L'équipe d'ACINA est intervenue sur **2 bidonvilles** situés dans la commune. Le premier existe depuis plusieurs années. Un **diagnostic Eau Hygiène et Assainissement**, réalisé en 2022, a été mis à jour cette année dans le cadre d'un projet sur le **dépistage du saturnisme**. Une quinzaine de familles vivent sur ce bidonville, certaines sont présentes depuis plusieurs années. Quelques familles ont des droits ouverts, et certains habitants parlent français.

Des femmes qui vivent sur le bidonville étaient en demande pour des cours de français, des problématiques de santé et l'accompagnement des enfants dans la scolarisation ou le maintien dans la scolarité. Certaines problématiques autour de la scolarisation étaient verbalisées (harcèlement, difficultés d'assiduité, etc.). L'équipe d'ACINA les a alors accompagnées sur ces volets.

## Ris Orangis

Suite à l'expulsion des bidonvilles de Grigny en juillet, un ancien site de Ris Orangis a été occupé par des familles. **Dans la continuité du travail engagé à Grigny, l'équipe d'ACINA a organisé 4 sorties exploratoires dans le bidonville pour prendre connaissance des nouvelles conditions de vie des familles suivies et permettre à de nouvelles familles de solliciter un accompagnement.** La dynamique du platz étant problématique en raison de l'emprise subie par bon nombre de familles, l'une de ces visites a été organisée **avec l'équipe mobile santé précarité de la Croix Rouge**, dans l'objectif de s'appuyer sur la thématique de la santé comme levier pour échanger avec les habitants. Dans le même sens, la permanence santé de la Croix Rouge a eu lieu dans les locaux d'ACINA, ce qui a permis aux travailleuses sociales d'individualiser les échanges. Une autre visite a été réalisée avec Coallia, mais le temps imparti n'a pas permis d'approfondir le travail de mise en lien. La famille accompagnée par ACINA s'est déplacée à Brétigny en raison de l'ambiance dégradée dans le bidonville.

## PRINCIPAUX PROJETS ET ACTIVITES

### → Les Permanences



Une **permanence hebdomadaire sans rendez-vous** est proposée dans les locaux de l'antenne situés à Corbeil-Essonnes. **Cet espace permet d'accueillir les familles qui ne peuvent être accompagnées de manière renforcée en raison des moyens humains limités** de l'équipe, afin de les aider malgré tout à réaliser des démarches ponctuelles et souvent urgentes. Une dizaine de personnes sollicite l'équipe chaque lundi.

Les familles peuvent également être accueillies sur rendez-vous, dans le cadre d'une **permanence bimensuelle qu'ACINA 91 tient dans les locaux de Dom'Asile, partenaire de l'association, situés à Orsay.**

*Marguerite, travailleuse sociale en stage en Essonne, lors d'un entretien individuel.*

## → **Projet Skola**

En 2024, ACINA a développé un nouveau projet dont l'objectif est de contribuer à réduire la grande précarité et la marginalisation des enfants vivant en habitat précaire, en renforçant leur accès à la scolarité, mais aussi en réalisant des actions d'accès aux loisirs et de sensibilisation auprès des parents. **C'est l'antenne d'Essonne qui a porté le gros des expérimentations du projet, qui sera développé dès 2025 à l'échelle de toute l'association.** Vous trouverez une présentation plus générale de ce projet dans la partie dédiée dans ce rapport.

L'insertion au plus tôt des enfants participe à limiter les schémas de reproduction de la pauvreté. L'action de l'antenne sur ce projet s'est déclinée en Essonne en 2024 selon 3 axes :

- **L'accompagnement des enfants vers la scolarité** : cette action est réalisée dans le cadre de l'accompagnement des familles à travers des démarches d'accès au droit et de médiation scolaire (inscription, accès aux aides, contact avec les écoles, orientation vers les centres de santé pour les vaccins, etc.). Elle peut également prendre une dimension collective lors des actions de sensibilisation, notamment aux enjeux de la scolarité dès 3 ans, ou d'activités ludiques de préparation à la scolarité à destination des enfants (ateliers avec Chemins d'Enfance, maintenant Planète Enfants & Développement). Aujourd'hui, certains établissements scolaires ont identifié ACINA et sollicitent l'équipe dans une dynamique de médiation avec des familles non accompagnées par ACINA mais dont les enfants sont scolarisés dans leur structure, en vue du maintien de ces élèves à l'école.
- **La mise en place d'actions collectives** : il s'agit, entre autres, de favoriser l'accès aux loisirs et à la culture à travers des ateliers éducatifs et pédagogiques sur les sites, mais également de réaliser des sorties avec les familles, ainsi que de les accompagner ou de les orienter vers des dispositifs portés par les communes. Ces permettent aussi de favoriser la citoyenneté. Enfin, des actions d'information et de sensibilisation à destination des parents autour des besoins des enfants ont également été animées par ACINA.



- **Accès aux droits, amélioration des conditions de vie et de la stabilité des enfants :** l'équipe d'ACINA en Essonne a renforcé l'accompagnement des familles vers l'accès au droit commun et l'accès au logement, à l'emploi et à la santé (orientations vers les PASS, les Centres départementaux de prévention et de santé, les PMI, les centres de santé et accueils de jour), à l'aide alimentaire. Plusieurs ménages ont été accompagnés aussi sur des problématiques en lien avec la protection de l'enfance.

### → **Projet Santé**

Le projet santé renforcé sur l'antenne de l'Essonne depuis plusieurs années s'articule autour de : **l'accès aux droits, l'organisation d'ateliers de sensibilisation, d'information et de prévention, et l'accompagnement des personnes dans le parcours de soin.**

En 2024, ce projet s'est traduit par des ateliers menés par l'équipe d'ACINA sur site ou dans nos locaux et animés par une travailleuse sociale et une infirmière. Des ateliers avec des partenaires ont également eu lieu : des déplacements sur les terrains avec l'Equipe mobile de santé d'Oppelia et de la Croix Rouge; une action bucco-dentaire avec le Centre de santé municipal de Corbeil-Essonnes; une prise de contact avec un médecin qui parle roumain à Corbeil-Essonnes.



*Atelier bucco-dentaire organisé par ACINA et le Centre de santé municipal de Corbeil-Essonnes sur deux bidonvilles de la ville.*

L'accès au parcours de soin nécessite souvent d'accompagner physiquement les familles en raison de leur éloignement des dispositifs (PASS dentaire de Créteil Henri Mondor, Colombes ou Paris, Centre d'imagerie Cardinet à Paris, PASS de Villeneuve St Georges, etc).

### → **Actions visant à améliorer les conditions de vie sur les bidonvilles et squats**

Les difficultés d'accès à l'eau, à l'assainissement, à l'électricité et à la collecte des déchets impactent les conditions d'hygiène et la santé des habitants, ce qui freine, entre autres, l'accès à l'emploi et à la scolarisation. **Il ne s'agit pas de pérenniser la présence du bidonville mais d'améliorer les conditions de vie en vue de favoriser l'insertion professionnelle et scolaire.**

**L'équipe se met en lien avec les services communaux**, notamment concernant la gestion des déchets. Nous travaillons également avec **notre partenaire Solidarités International** pour l'accès à l'eau et à la sanitation.

Enfin, en 2024, **une architecte bénévole** s'est associée à l'équipe pour rencontrer des familles vivant à Lisses et dans le quartier des Tarterêts à Corbeil afin de voir avec elles comment faciliter leur quotidien. Les principales demandes ont été liées à l'amélioration de la douche, la création de sanitaires, et l'amélioration des cabanes (et notamment les fuites quand il y a des intempéries).

Un plan d'architecte a été transmis aux familles pour la création de toilettes sèches, afin de les accompagner dans leur réalisation.



## ANTENNE DE L'ESSONNE - 2024 EN QUELQUES CHIFFRES

**281 personnes accompagnées**  
soit **72 ménages** en file active  
et 60 personnes soutenues  
lors de permanences

**15 enfants scolarisés**

**103 démarches d'accès à  
l'hébergement ou au logement**

**23 ouvertures de droits santé**

**38 ouvertures de droits à la CAF**

**22 ateliers collectifs  
pour les enfants**

- accompagnement périscolaire
- accès aux loisirs

**18 ateliers collectifs  
pour les adultes**

- dont 7 à destination spécifique des femmes accompagnées
- dont 7 ateliers cours de FLE
- 3 ateliers autour de la santé
- 1 information collective juridique

## ANTENNE DE L'ESSONNE - NOS PARTENAIRES EN 2024



**OPPELIA**  
Addiction Santé Solidarité



*Accompagné par l'antenne de l'Essonne,*

## **Le jeune N. s'épanouit dans son métier, grâce à la médiation de relations familiales compliquées**

N. a 16 ans en 2024. Il est né en Roumanie, mais a vécu toute sa vie en France. Avec ses parents et ses deux frères et sœurs, il habite actuellement dans une petite caravane.

La famille rencontre ACINA en 2023, et souhaite être accompagnée sur l'accès à l'emploi et au logement. Un DALO et un recours sont menés, mais n'ont pour le moment pas abouti. La famille a également été soutenue par le pôle juridique sur la gestion d'une dette avec la CAF. Monsieur I., le père, est accompagné dans l'obtention d'un CDDI. Quant à N. il entre au collège dans la commune.

N. rate son brevet des collèges en juin 2023, mais rebondit et exprime à la travailleuse sociale son souhait de s'orienter vers le domaine de la coiffure.

La travailleuse sociale le soutient et le dirige vers une conseillère d'orientation qui peut le renseigner sur les possibilités de formation dans ce domaine. Malheureusement les parents n'adhèrent pas au projet de leur fils. En particulier, le jeune N. est en conflit avec sa mère qui voit dans la coiffure un métier qui devrait être réservé aux filles.

“ ” *Ma mère ne veut pas que je sois coiffeur, elle dit que c'est que les filles qui sont coiffeuses, elle ne veut pas que j'aille à l'école pour faire ça mais, moi, j'en ai envie, c'est ce que je veux être plus tard.*



Cette première orientation est un échec pour le jeune N. du fait de ces conflits familiaux, et il est totalement déscolarisé durant l'année scolaire 2023-2024.

La décision est prise par l'équipe d'ACINA de dissocier l'accompagnement de la famille et celui de N. En parallèle, des moments ensemble sont maintenus pour tenter de faire adhérer la mère au projet de son fils.

En juin 2024, N. téléphone à sa travailleuse sociale pour demander un rendez-vous autour de sa scolarité. Il explique s'être inscrit à la faculté des métiers d'Evry pour une formation coiffure, malgré les réticences toujours présentes de sa mère.

N. est très motivé, mais dit rencontrer de grandes difficultés à se trouver un lieu d'apprentissage. La travailleuse sociale le soutient pleinement. Elle l'accompagne dans sa construction de CV, et travaille avec lui à rechercher un patron.

Après quelques tentatives infructueuses, qui minent le moral du jeune N. mais qu'il surmonte en partie grâce aux encouragements de sa travailleuse sociale, N. trouve enfin, courant juillet 2024, un salon de coiffure où entamer son apprentissage.

Un prochain rendez-vous vise à trouver une solution pour que N. se dote de toutes les fournitures professionnelles dont il aura besoin. En plein été, les référentes de la faculté des métiers sont en congés et ne peuvent l'aider. N., plein de ressources, demande de l'aide à sa patronne. Cette dernière accepte immédiatement de lui venir en aide en lui prêtant les têtes à coiffer et en lui faisant une avance sur salaire afin qu'il puisse s'acheter sa mallette de coiffure professionnelle.

N. est très content de ses études et de sa tutrice d'apprentissage. Il coiffe et prend soin des cheveux de sa mère, ce qui aide celle-ci à accepter petit à petit son choix professionnel. Les bons retours des clients et de sa tutrice le confortent aussi dans cette voie.





# ANTENNE DE SEINE-SAINT-DENIS

## L'ÉQUIPE

En 2024, l'équipe d'ACINA en Seine-Saint-Denis était constituée de 3 travailleur.euses sociaux.ales, et de deux stagiaires qui se sont succédées.

*Béatrice (responsable d'antenne), Rébecca, Thomas et Andreea (travailleurs.euses sociaux.ales) en visite dans un bidonville de la Courneuve.*



## PRINCIPAUX TERRITOIRES D'INTERVENTION

### → Stains ("les Batêtes")

Le bidonville dit des Batêtes, divisés en 17 parcelles, est situé sur d'anciens jardins ouvriers et se caractérise par un statut de multi-propriété. C'est un des plus grands bidonvilles de métropole. ACINA a été encouragée à y intervenir par la mairie et le département. En 2024, l'antenne 93 y a accompagné 20 adultes et leurs familles.

Nous avons reçu les familles **à la Maison des Associations de Stains**, située à proximité du terrain, où l'équipe est présente chaque jeudi en raison des difficultés rencontrées par les ménages pour se déplacer jusqu'à nos locaux de Bondy.

Le travail aux Batêtes est compliqué par l'extension et le renouvellement régulier de la population. **Il s'agit en effet d'un bidonville abritant plus de 1000 personnes en grande précarité, et les moyens dont disposent des associations comme ACINA sont loin de suffire à répondre à l'ensemble des besoins.** Deux parties du site sont menacées d'expulsion en 2025.

### → La Courneuve ("Waldeck")

Après l'expulsion du terrain de Livry-Vaujours, sur lequel ACINA devait lancer une action d'accompagnement, nous avons commencé à intervenir à partir de mi-mai sur un terrain de La Courneuve. Ce bidonville, situé sur une ancienne aire d'accueil de gens du voyage, a en effet accueilli de nombreuses personnes expulsées du terrain de Livry-Vaujours.

L'équipe s'est d'abord efforcée de **tisser un lien de confiance** avec les habitants. Si une partie des résidents est demeurée méfiante, d'autres ont accueilli avec enthousiasme notre accompagnement social. Plusieurs familles se sont présentées à notre permanence, et plusieurs ménages ont pu accéder à des solutions d'hébergement.



Ce terrain avait été déclaré expulsable par le juge, à condition que Plaine Commune respecte ses obligations légales d'accueil des gens du voyage, en proposant une solution d'accueil alternative pendant la réhabilitation de l'aire d'accueil occupée. C'était une décision unique et inattendue. Plaine Commune a fait appel auprès du Conseil d'État pour la contester.

*Partage d'information sur les permanences organisées par ACINA 93 sur le bidonville de la Courneuve, juin 2024.*

### → Interventions "dans le diffus"

L'équipe a également accompagné des **ménages dispersés dans le département de Seine-Saint-Denis**, résidant dans diverses villes telles que Bondy, Saint-Denis, Villemomble, Rosny-sous-Bois, Le Blanc-Mesnil, Bobigny etc. **La plupart des ménages accompagnés par ACINA sont en situation d'errance forcée, passant de terrain en terrain, avec des périodes de squat ou de vie dans leur voiture ou camionnette, et parfois quelques nuits en hôtel.**

Au sein de ce groupe, on trouve également des personnes rencontrées en permanence, qui nécessitent un accompagnement social sur le long terme, accompagnement que les équipes ne peuvent pas toujours fournir car elles travaillent déjà au maximum de leurs capacités. Certaines sont venues en permanence grâce au bouche-à-oreille, ou en tant que membres de famille de ménages déjà accompagnés ou ayant bénéficié d'un accompagnement dans le passé. D'autres ont vécu auparavant sur des bidonvilles où l'antenne 93 d'ACINA était missionnée pour une action de résorption, comme le terrain dit du 15bis, à Montreuil.

**Grâce à ce suivi, ces personnes ont pu poursuivre leur parcours d'insertion socio-professionnelle sans interruption, malgré l'instabilité géographique et organisationnelle liée à leur lieu de vie.** Elles ont également pu trouver une solution d'hébergement et de logement, et sortir ainsi de la précarité dans les plus brefs délais.

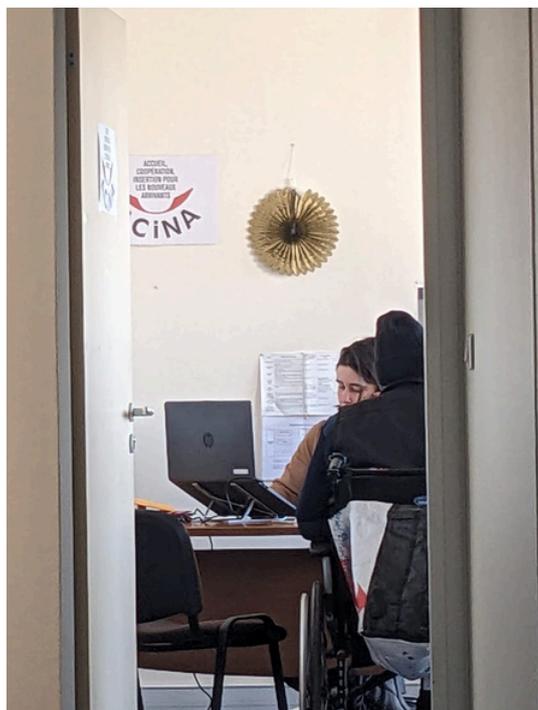
## PRINCIPAUX PROJETS ET ACTIVITES

### → Les permanences

Les files actives des travailleurs sociaux et travailleuses sociales étant régulièrement saturées, et la demande d'accompagnement étant très importante sur le territoire, **une permanence s'est tenue régulièrement, un lundi sur deux**, dans nos locaux à Bondy, tout au long de l'année, afin de proposer un appui ponctuel aux personnes en faisant la demande.

**En 2024 dans le cadre des permanences, se sont tenus 165 rendez-vous**, au cours desquels ont été effectuées 49 démarches de santé, 45 démarches d'accès à l'hébergement et au logement, 28 actions liées à l'insertion professionnelle, et 95 démarches sociales en général (résolution de blocages avec la CAF, demandes d'aide financière, etc.). Pendant ces permanences, les travailleurs sociaux et travailleuses sociales ont également **orienté des personnes vers d'autres structures et associations**, dont 18 pour la création ou le renouvellement d'une domiciliation.

*Andreea (travailleuse sociale) reçoit un monsieur lors d'une permanence à Bondy.*



### → Le projet Impuls'Emploi

L'antenne 93 est traditionnellement très impliquée dans l'insertion professionnelle des personnes accompagnées, un levier essentiel pour leur intégration sociale. En effet, l'accès à l'emploi constitue un élément clé pour obtenir un droit au séjour, des ressources stables et un logement durable.



En 2024, l'association a mené des accompagnements personnalisés, organisant également des **visites d'entreprises et des activités visant à renforcer l'estime de soi**, dans le but de soutenir une réinsertion réussie et durable. Parmi les actions mises en place, trois visites d'entreprises d'insertion ont été organisées : à la Collecterie de Montreuil, à Mode Estime, et à la Régie du quartier de Stains.

Ces rencontres ont permis aux participants de découvrir des entreprises, de mettre en pratique leurs compétences professionnelles, et d'identifier des secteurs d'activité dans lesquels ils pouvaient se projeter et s'épanouir.

*Visite d'un chantier d'insertion dans une ressourcerie "La collecterie" à Montreuil, février 2024.*

Des approches innovantes ont également été développées, telles que des sessions d'information collectives et des **ateliers de création de CV vidéo**. Deux ateliers pour réaliser des CV vidéo ont eu lieu en mai à Stains, en partenariat avec les Films de l'Arpenteur, un collectif audiovisuel. Cette expérience a permis aux participants de progressivement identifier et mettre en valeur leurs compétences, leurs qualités et leur savoir-faire.

Grâce aux efforts de l'équipe, à l'adhésion et à la motivation des participants, **17 personnes ont trouvé un emploi, 5 sont entrées en formation, et 6 ont été accompagnées dans la création de leur auto-entreprise.**

Ce résultat a été possible grâce à la collaboration avec plusieurs **partenaires locaux**, tels que des SIAE (Carton Plein, Les Rayons, Rebelle, Mode Estime etc.) Les Films de l'Arpenteur, Pôle emploi et les Missions Locales.

### → Le projet Femmes

Dans le cadre de ce projet, nous avons choisi de porter une attention particulière aux droits des femmes vivant en bidonvilles en Seine-Saint-Denis. En raison de divers facteurs liés au genre, elles sont souvent plus vulnérables, isolées et éloignées de leurs droits. Pour cette raison, des outils ont été mis en place afin **d'identifier les origines de leurs fragilités, leurs besoins et leurs freins, de manière individuelle et collective**. L'objectif était de travailler avec elles pour favoriser leur insertion socio-professionnelle. En particulier, en 2024, nous avons concentré nos efforts sur la mise en place de suivis individualisés et personnalisés, en prenant en compte les particularités, aspirations et envies de chacune. **En 2024, 32 femmes ont participé au projet et ont été accompagnées quotidiennement dans l'accès à leurs droits.**

Dans le cadre de l'appel à projets "**Affirmer l'égalité professionnelle comme levier d'emploi et d'insertion**" en Seine-Saint-Denis, nous avons travaillé pour **garantir un accès équitable à l'emploi aux femmes et aux hommes**. Le projet avait pour ambition de préparer les participants à intégrer le marché du travail, avec plusieurs objectifs : offrir une ouverture concrète sur leurs perspectives professionnelles, favoriser l'autonomisation sociale et économique, ainsi que l'insertion durable des personnes, en particulier des femmes, par la compréhension des réalités du monde du travail en France, contribuer à un égal accès à l'emploi entre les femmes et les hommes, en favorisant la montée en compétences et en connaissances, renforcer l'estime de soi des femmes, leur pouvoir d'agir, et lutter contre les discriminations liées au genre, à l'origine et à la situation économique.

### → Nos actions pour soutenir les personnes réfugiées

**En 2024, l'antenne 93 n'a pas été financée pour accompagner les personnes bénéficiaires de la protection internationale. Cependant, nous avons décidé de poursuivre l'accompagnement** des personnes que nous avons intégrées à la file active en 2022, afin d'éviter d'interrompre leur parcours d'insertion. Ainsi, en 2024, nous avons accompagné 12 personnes réfugiées.

## ANTENNE DE SEINE-SAINT-DENIS - 2024 EN QUELQUES CHIFFRES

**365** personnes accompagnées  
soit **55 ménages** en file active  
et 175 personnes soutenues  
lors de permanences

**126** démarches d'accès à  
l'hébergement ou au logement

**27** entrées en emploi  
et en formation

**3** visites d'entreprises  
spécialisées en insertion

**2** ateliers de réalisation de  
CV en vidéo

**1** information collective en  
réponse aux expulsions

**23** ouvertures de droits santé

**48** ouvertures de droits à la CAF

**43** domiciliations

## ANTENNE DE SEINE-SAINT-DENIS - NOS PARTENAIRES EN 2024



Les films de  
l'Arpenteur



CARTON PLEIN®

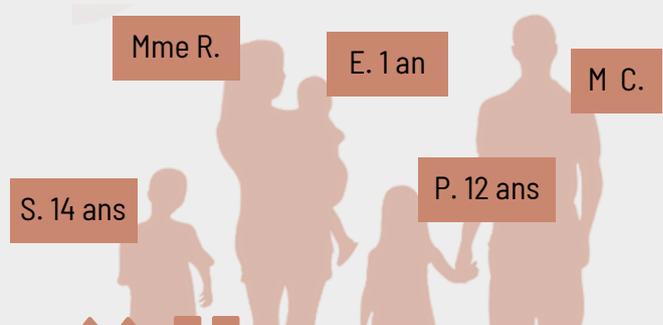
## Accompagnée par l'antenne de Seine-Saint-Denis, La famille C/R obtient un logement social après 14 ans passés en bidonville

A leur arrivée en France en 2010, Monsieur C. et Madame R., de nationalité roumaine, ont peu de ressources et espèrent une vie meilleure pour eux et leur premier bébé alors âgé de quelques mois. Mais aucune solution d'hébergement viable ne leur est proposée, et ils sont contraints de s'installer dans un bidonville de la commune de Montreuil.

Monsieur C. est un professionnel du BTP, Madame R. a suivi des formations pour apprendre le français et veut trouver un emploi lorsque son dernier bébé aura grandi. Les deux ainé.es vont à l'école depuis leurs 3 ans. L'habitat en bidonville est un obstacle que la famille doit sans relâche dépasser pour maintenir ces aspects centraux de leur vie.

C'est lors d'un déplacement sur le bidonville en 2022 que l'équipe d'ACINA en Seine-Saint-Denis propose à la famille son soutien dans les démarches d'accès au logement, mais aussi aux droits et à l'emploi.

En amont de l'accompagnement par ACINA, une demande de logement social avait été faite. La famille avait reçu, après 8 ans d'attente, une proposition qui n'était pas adaptée, car trop éloignée des établissements scolaires des enfants ainsi que du lieu de travail de Monsieur.



“*Sur le bidonville, c'était très difficile au début : pas d'électricité ni d'eau courante. On a construit une baraque avec nos mains... On a mis de l'argent en commun pour acheter un moteur et de l'essence pour avoir un peu d'électricité le soir...*”

Avec ACINA, la famille tente d'obtenir un statut prioritaire via le recours au Droit Au Logement Opposable (DALO). En mars 2024, la famille se voit refuser le DALO. C'est seulement grâce aux efforts conjoints de la famille et du pôle juridique d'ACINA que cette décision pourra être contestée et la priorité de la famille reconnue.

En parallèle de cela, Monsieur C. doit reprendre ses efforts d'insertion professionnelle suite à la faillite de l'entreprise dans laquelle il travaillait jusqu'alors. ACINA l'accompagne dans son inscription à France Travail comme demandeur d'emploi et dans sa recherche d'un nouvel emploi.

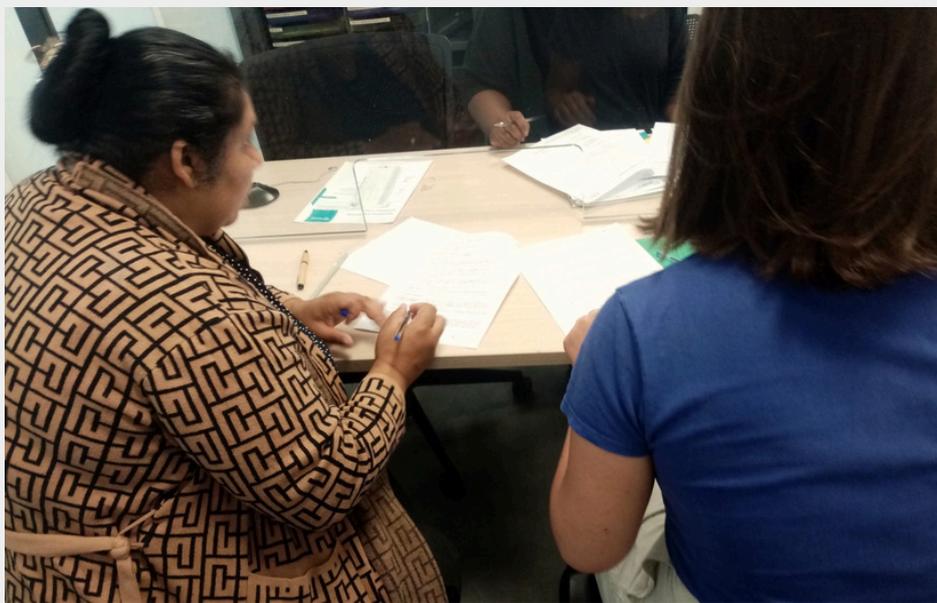
Au même moment, courant 2024, le bidonville sur lequel la famille s'est installée est menacé d'expulsion.

*Une expulsion sans aucune proposition d'hébergement pérenne contraint les personnes à l'errance, ce qui rend impossible le maintien en emploi, entraîne des périodes de rupture dans la scolarité des enfants et l'accompagnement social.*

Dans ce contexte d'extrême vulnérabilité, la famille reçoit une très bonne nouvelle : Monsieur C., Madame R. et leurs trois enfants obtiennent un logement social adapté à leurs besoins !

La famille dit être très satisfaite de son appartement, et attache une grande importance à l'aménagement de son nouveau chez-soi. Ce logement lui a apporté sécurité, stabilité et confiance dans la suite de son parcours.

Dans le contexte actuel de crise du logement, notamment social, il aura fallu 14 années, marquées par l'insalubrité et l'exclusion, pour que la famille puisse sortir d'une vie en bidonville non choisie.



*Madame R. signant son bail chez le bailleur, accompagnée d'Andreea - sa travailleuse sociale chez ACINA.*



# ANTENNE DU VAL-D'OISE

## L'ÉQUIPE

En 2024, l'équipe d'ACINA en Essonne était constituée de 3 travailleuses sociales, d'une stagiaire et d'une responsable d'antenne.

*Mounia et Alice, travailleuses sociales, aux 10 ans d'ACINA dans le Val d'Oise*



## PRINCIPAUX TERRITOIRES D'INTERVENTION

### → Les deux terrains du "Bord de l'Eau" à Cergy

L'action de résorption des deux sites situés sur les bords de l'Oise à Cergy, menée par l'antenne du Val-d'Oise, répond à un objectif central : l'accès au logement ou à un hébergement stabilisé pour 47 habitants. Ce projet, piloté par la DDETS 95 en partenariat avec la Ville de Cergy et la Communauté d'agglomérations de Cergy-Pontoise, vise à garantir une insertion sociale globale.



*Lieu de vie du "Bord de l'eau"*

Dans cette démarche, l'antenne du Val d'Oise œuvre pour **l'ouverture et le maintien des droits sociaux, en collaboration étroite avec le CCAS de la mairie de Cergy**. Ce partenariat permet de garantir que les habitant.es aient accès à leurs droits.

Un **travail de médiation scolaire est assuré par l'association Ecole et Famille**, acteur clé et partenaire d'ACINA dans ce projet. Ce soutien à la scolarisation des enfants contribue à garantir une insertion globale.

Au cours de l'année 2024, les travailleuses sociales de l'antenne, en collaboration avec l'assistante sociale du CCAS de la mairie de Cergy, ont notamment **mis l'accent sur l'accès au logement. Ainsi, à ce jour, un couple a pu entrer en hébergement et cinq ménages ont reçu une proposition de logement. Parmi eux, trois ont signé leur bail et sont désormais dans leur nouveau logement.**

Ce projet illustre l'impact positif d'une intervention de terrain menée depuis 2018 par l'antenne du Val-d'Oise. Le travail de proximité a permis d'adapter les stratégies d'accompagnement aux réalités des ménages concernés, en tenant compte de leurs besoins spécifiques et des freins rencontrés dans leur parcours d'insertion.

En s'appuyant sur la **méthode d'aller vers et sur des rendez-vous réguliers**, les travailleuses sociales de l'antenne ont su instaurer une **relation de confiance** essentielle avec les habitant.es du bidonville.

Par ailleurs, la **solidité du maillage partenarial** a joué un rôle déterminant dans l'efficacité de cette action d'insertion. De plus, le réseau de partenaires a été un levier essentiel pour lever les obstacles administratifs, faciliter l'ouverture et le maintien des droits sociaux et accélérer les démarches d'accès à un logement ou un hébergement stable.

En définitive, l'action engagée sur ces deux sites des bords de l'Oise à Cergy met en lumière **l'importance d'une intervention de long terme, structurée autour de la continuité du suivi et de la coopération entre les acteurs locaux**. Les résultats obtenus en 2024, avec plusieurs ménages ayant déjà accédé à un logement, témoignent de l'efficacité de cette approche et de son impact. Ce projet constitue ainsi un modèle d'accompagnement combinant action sociale de terrain et collaboration institutionnelle – un modèle favorable à une insertion durable et réussie. Nous sommes désormais dans l'attente de propositions d'hébergement pour les ménages non éligibles au logement, et espérons que la préfecture sera au rendez-vous.

### → Le bidonville de "la Patelle"

Depuis l'été 2022, l'antenne du Val-d'Oise intervient sur les 2 sites de La Patelle à Saint-Ouen-l'Aumône, dans le cadre de la **politique de résorption des bidonvilles pilotée par la DDETS 95**. Dès le début de l'action, un travail d'aller-vers a été mis en place par les travailleuses sociales de l'antenne. En 2022, cette phase initiale a permis de poser les bases d'un accompagnement personnalisé, en établissant des liens de confiance avec les habitant.es.

En 2023, l'accompagnement a pris de l'ampleur, et à la fin de l'année, 19 ménages (soit 88 personnes) étaient suivis par l'antenne. Ce travail a été renforcé par la **coordination avec différents acteurs, notamment la Croix-Rouge française, Ecole et Famille et la mairie de Saint-Ouen-l'Aumône**. Ces partenariats ont permis de garantir un accompagnement global, notamment en matière d'accès aux droits sociaux, d'accès à l'emploi et au logement. Les premiers résultats ont été positifs, avec une amélioration de l'accès aux droits sociaux pour les habitant.es.



*Sara Yousfi, travailleuse sociale devenue responsable d'antenne, dans les locaux du Val-d'Oise*

**En 2024, l'accompagnement a continué à se renforcer, atteignant 31 ménages (soit 141 personnes), ce qui représente la quasi-totalité des habitant.es des deux terrains.** Ce suivi soutenu démontre l'efficacité de l'approche mise en place, axée sur l'aller-vers et la médiation. Bien qu'une seule famille ait reçu des propositions de logement qui n'ont malheureusement pas abouti, l'accompagnement se poursuit, avec la DDETS 95 et les partenaires, pour trouver des solutions adaptées et durables.

À terme, l'objectif est d'obtenir les mêmes résultats qu'à Cergy, en facilitant l'accès à un logement stable pour les familles, tout en poursuivant un accompagnement global pour garantir une insertion pérenne.

## PRINCIPAUX PROJETS ET ACTIVITES

### → La labellisation comme outil pour une sortie en logement

**Dans le Val-d'Oise, nous avons observé que la labellisation PDLAHPD (Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées) s'avère l'outil le plus efficace pour obtenir des propositions de logement pour les personnes accompagnées par ACINA.** Ce dispositif, plus réactif et flexible que le DALO (Droit Au Logement Opposable), permet une gestion optimisée des demandes de logement, notamment pour les personnes vivant dans des conditions précaires.

La principale distinction entre le DALO et le PDLAHPD réside dans le fait que DALO est un recours juridique et le PDLAHPD une labellisation administrative. Si le DALO garantit un droit au logement, ses délais peuvent être longs, et l'attribution des logements sociaux est souvent ralentie par une offre limitée et des procédures administratives et/ou juridique complexes. A l'inverse, le PDLAHPD permet une gestion plus souple et réactive des demandes.

Au sein de l'antenne du Val-d'Oise, le processus débute par l'intervention des travailleuses sociales qui accompagnent les ménages dans leurs demandes de logement social. À la suite de cela, les travailleuses sociales envoient une demande de labellisation PDLAHPD à la DDETS (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités), où leur interlocuteur, le référent logement, prend en charge la priorisation des dossiers. **Dans le cadre de la politique de résorption des bidonvilles, la DDETS et ACINA collaborent pour accélérer et prioriser la prise en charge des personnes accompagnées.**

Concernant les terrains du Bord de l'Eau à Cergy, l'assistante sociale du **CCAS** de la Ville assure un suivi régulier des dossiers. Elle veille à leur mise à jour tous les trois mois par le service logement de la Ville, permettant ainsi à nos travailleuses sociales de faire une demande de labellisation à la DDETS.

Cette coordination entre notre association, le CCAS de Cergy et la DDETS permet un traitement plus réactif des demandes, garantissant un accompagnement global, à la fois social et administratif. Le référent logement à la DDETS joue un rôle central en veillant à ce que les dossiers soient traités en priorité.

Ainsi, grâce à cette approche collaborative, les sorties vers un logement stable sont facilitées et le processus est bien plus rapide que celui offert par le DALO dans le Val-d'Oise. L'entrée en logement se fait ensuite lors de la commission CALEOL (Commission d'Attribution des Logements en Espace Ouvert Localisé), où les décisions sont prises par les bailleurs sociaux. Néanmoins, même si une famille accompagnée par ACINA n'obtient pas immédiatement un logement lors de la CALEOL, nous avons observé qu'une autre proposition de logement est souvent faite relativement rapidement.

### → Le Projet Femmes

En 2024, les actions dirigées vers les femmes accompagnées sur le Val d'Oise se sont articulées autour de deux types d'ateliers complémentaires :

- Ateliers d'art-thérapie : les travailleuses sociales du Val d'Oise ont identifié un besoin de proposer des ateliers en lien avec la santé mentale aux participantes du projet. L'objectif était de créer un moment favorisant l'expression de soi par l'art. L'association Encre Blanche et notre équipe ont mis en place 6 ateliers pendant l'année.
- Atelier avec le Planning Familial du 95 : Ces 5 ateliers ont offert un cadre sécurisant pour aborder des thèmes essentiels tels que la sexualité, la santé des femmes, la parentalité, ou encore les questions psychologiques. Ce partenariat a permis de lever des tabous, d'informer et d'accompagner les femmes sur des sujets souvent peu abordés mais déterminants dans leur parcours de vie.



## ANTENNE DU VAL-D'OISE - 2024 EN QUELQUES CHIFFRES

**273** personnes accompagnées  
soit **74 ménages** en file active

**106** démarches d'accès à  
l'hébergement ou au logement

**53** enfants orientés vers des  
partenaires spécialisés en scolarisation

**11** ateliers collectifs  
pour les femmes

**11** sorties en logement ou hébergement

**11** entrées en emploi

**48** ouvertures de droits santé

**32** ouvertures de droits à la CAF

## ANTENNE DU VAL-D'OISE - NOS PARTENAIRES EN 2024



*Accompagné par l'antenne du Val-D'Oise,*

## **Monsieur A. construit une vie meilleure pour lui et sa famille, avec une grande détermination**

Monsieur A. est âgé de 41 ans et réfugié statutaire depuis 2018. Depuis son arrivée en France, il n'a jamais eu de proposition d'hébergement par l'OFII en Centre d'Accueil pour Demandeur d'Asile, ni en Centre Provisoire d'Hébergement. Monsieur A. était alors hébergé chez des tiers.

Malgré ses conditions de vie précaires, Monsieur réussit à obtenir un emploi en novembre 2022, en CDI en tant que technicien de laboratoire dans le département de l'Essonne, alors qu'il était domicilié dans le Val-d'Oise.

Suite à l'obtention de ce contrat, Monsieur entame des démarches de regroupement familial pour sa femme et son fils. A leur arrivée en janvier 2023, Monsieur A. fait le choix de leur laisser l'hébergement chez un tiers qu'il avait obtenu. Ainsi, sans solution, il se retrouve à la rue.

En parallèle et malgré la difficulté de sa situation, Monsieur persévère dans ses démarches administratives, dont celles orientés sur le logement. Il ouvre son compte de demande de logement social et fait une première demande de reconnaissance DALO - mais reste sans proposition de logement social. Il apprend l'existence d'ACINA et prend contact avec l'équipe du Val-D'Oise.



*Dessin de Julie, ancienne travailleuse sociale à ACINA, dans les locaux du Val-d'Oise*

Avec Monsieur, la travailleuse sociale d'ACINA se concentre sur le renouvellement de démarches administratives permettant l'accès au logement : levée des suspensions CAF, déclaration d'impôts, mise à jour du statut familial auprès des administrations, mise à jour de la demande de logement, création et mise à jour d'une fiche SI-SIAO avec préconisation en Solibail etc.

Malgré son travail et la distance, Monsieur A. s'investit avec ténacité dans cet accompagnement. Il se déplace très régulièrement pour des entretiens dans les locaux du Val-d'Oise, et est toujours actif par téléphone. La travailleuse sociale est en contact permanent avec Monsieur : lecture du courrier parvenu, envoi de mail, orientation vers différents services, écoute active.

La détermination commune de Monsieur A. et de la travailleuse sociale d'ACINA portent leurs fruits en mars 2024. Monsieur A. et sa famille obtiennent une proposition de logement dans l'Essonne !

Monsieur A. est soutenu dans son installation : la travailleuse sociale l'oriente vers des associations d'ameublement solidaire et effectue le changement d'adresse. De plus, un travail de médiation avec l'association Ecole et Famille est mis en place afin que le fils soit scolarisé dans l'Essonne à la rentrée 2024.

Aujourd'hui, Monsieur A. est toujours technicien de laboratoire mais effectue moins de trajets car il réside dans le même département que son lieu de travail. Son fils va désormais à l'école dans l'Essonne, et son épouse prend des cours de français afin de pouvoir trouver un travail dans le domaine médical, Madame étant initialement médecin généraliste. Par ailleurs, Madame a adhéré au projet Femmes d'Acina, notamment aux ateliers dispensés par le Planning Familial, ce qui lui a permis de rencontrer un groupe de femmes avec qui partager des moments conviviaux.





# FERMETURE DE L'ANTENNE DU VAL-DE-MARNE

**L'antenne d'ACINA dans le Val-de-Marne, basée à Vitry, a dû fermer ses portes en juin 2024, après 6 ans d'action dans le département.**

## → Pourquoi a-t-on fermé ?

**Pour pouvoir durer, une antenne d'ACINA doit être soutenue par les pouvoirs publics, les financements privés n'étant ni assez importants ni assez stables dans le temps.** Or, dans le Val-de-Marne, malgré tous nos efforts, nous ne sommes parvenus à obtenir de soutien financier suffisant ni de l'Etat ni des collectivités locales. **Ainsi, début 2024, l'antenne n'était financée qu'à 11% de son coût.** Cette situation n'était pas tenable, et mettait en péril l'ensemble de l'association.

Lorsqu'une modification de notre convention collective, effective au 1er janvier 2024, nous a imposé d'augmenter les salaires d'une grande partie des équipes d'ACINA - augmentation qui était par ailleurs bienvenue et souhaitée depuis longtemps -, le Conseil d'administration a estimé que cette nouvelle charge financière ne permettait plus de maintenir l'antenne 94 ouverte. **Ce choix de la raison n'en a pas moins été un déchirement, tant les besoins sont importants dans ce département qui compte habituellement, selon ACINA, au moins une quarantaine de squats et bidonvilles.**

## → Quelles conséquences pour les salariées de l'antenne du 94 ?

Les deux travailleuses sociales et la responsable d'antenne se sont vu proposer des postes équivalents chez Acina dans d'autres départements, et l'une d'entre elle a depuis rejoint l'antenne de l'Essonne. Les deux autres ont choisi le licenciement économique.

## → Qu'est-il arrivé aux familles accompagnées ?

**Avant de quitter Vitry, l'équipe du Val-de-Marne a travaillé avec acharnement pour orienter l'ensemble des familles accompagnées. Ainsi, sur les 38 ménages de la file active :**

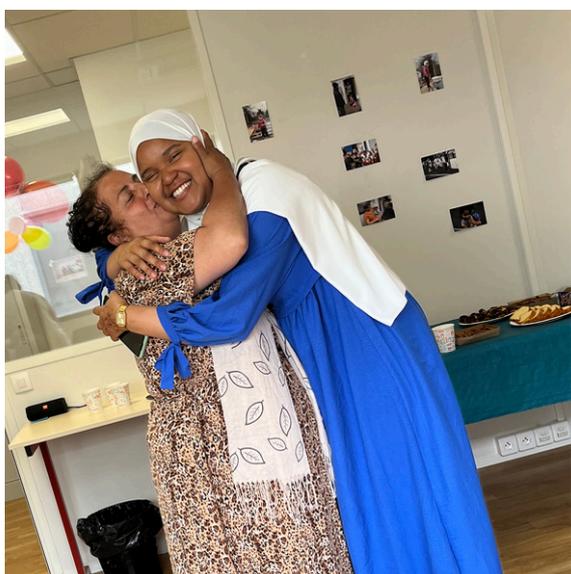
- 8 ont été orientés vers d'autres associations du territoire
- 7 ont été orientés vers d'autres antennes d'Acina (75 et 91)
- 5 ont été orientés vers le droit commun (espace départemental des solidarités, mission locale etc.)
- 5 ont été orientés vers le collectif bénévole Romeurope 94
- 4 n'ont plus donné de nouvelles
- 7 sont entrés en hébergement (hôtel, CHRS, résidence sociale etc.) dans les semaines précédant la fermeture, et sont accompagnés dans ce cadre
- 2 sont désormais autonomes et n'ont plus besoin d'accompagnement social.

La mission a été compliquée, **plusieurs Espaces Départementaux des Solidarités ayant, soit jamais répondu, soit refusé de prendre les familles en accompagnement au motif que ce public avait "trop de problématiques"**.

**Il a fallu que nous écrivions au Président du Conseil Départemental du Val-de-Marne** en rappelant que ces pratiques étaient en contradiction avec l'ambition affichée sur le site du Conseil départemental ("Les EDS sont des lieux d'accueil") ainsi qu'avec les règles qui régissent le fonctionnement des EDS, et que le dernier cas constituait, quant à lui, une discrimination au sens de la loi. Cela a permis de débloquer la situation.

**Ce qui ne sera pas remplacé, malheureusement, c'est la permanence hebdomadaire**, qui était ouverte à toute famille vivant en habitat précaire dans le Val-de-Marne, et faisait le plein chaque semaine.

### → Quelles réactions ?



*Silantou (travailleuse sociale) et Mélissa (responsable d'antenne) avec des femmes accompagnées lors de la fête de fermeture*

### **Du côté des familles**

Lors de la fête de fermeture de l'antenne, les familles ont exprimé leur reconnaissance aux équipes d'Acina et leur tristesse de voir l'antenne fermer.

Des vidéos de témoignage ont été recueillies.



Chez ACINA, ils m'ont aidée pour les démarches, pour la maison, pour le travail... Ils ont été très bien avec nous.

On a fait plein de choses avec ACINA. Ils nous ont emmenés moi et mes enfants en vacances, à la mer avec d'autres familles. On a fait des fêtes, ils nous ont mis du vernis, on a fait des massages... Mon meilleur souvenir c'était quand on a été dans un bateau à Paris, c'était la première fois de ma vie que je montais sur un bateau !

*Bianca, accompagnée par l'antenne du Val-de-Marne dans un témoignage suite à la fermeture*

## Du côté des partenaires

Un **courrier de soutien**, signé par des cadres du CNDH Romeurope, d'Habitat-Cité, de la Fondation Abbé Pierre, du Secours catholique et du collectif Romeurope 94, a été adressé à la Préfète du Val-de-Marne :



Nous, ses partenaires opérationnels, déplorons cette fermeture car elle privera d'un appui précieux les familles de votre département qui sont en habitat précaire (squats, bidonvilles et autres lieux de vie informels).

[...] Dans le Val-de-Marne, ACINA était, à notre connaissance, **la seule association** avec des salarié-es pouvant assurer auprès de ces habitants un accompagnement socio-professionnel global sans restriction géographique. **Sa permanence hebdomadaire sans rendez-vous était d'ailleurs surchargée.**

Plus largement, **nous déplorons la faiblesse des dispositifs d'accompagnement dans le Val-de-Marne pour ces centaines de personnes et de familles avec enfants vivant en habitat précaire dans des conditions de dénuement extrême**, trop peu d'entre elles ont accès à un accompagnement.

N'oubliez pas que **2 947 ménages** se déclarent sans-abri, en habitat de fortune ou en bidonville dans votre département selon le dernier socle de données de la DRIHL Île-de-France sur la demande d'un logement social !

Malgré un contexte local compliqué, **l'antenne 94 a de belles réalisations à son actif :**

## ANTENNE DU VAL-DE-MARNE - LE 1er SEMESTRE 2024 EN QUELQUES CHIFFRES

**92** ménages bénéficiaient des actions d'ACINA

**10** entrées en emploi et en formation

**10** sorties d'habitat précaires vers le logement ou l'hébergement

**11** ateliers collectifs pour les femmes

→ avec le planning familial  
→ art-thérapie

**13** domiciliations

**19** ouvertures de droits santé

**36** ouvertures de droits à la CAF

## ANTENNE DU VAL-DE-MARNE - DEPUIS SA CREATION

**+ 300** ménages accompagnés

**129** personnes ont accédé à un emploi et/ou une formation

**94** ménages sont sortis d'habitats précaires vers un logement ou un hébergement stabilisé

**120** enfants ont été scolarisés par les équipes d'ACINA

**Rébecca et Andreea,**  
travailleuses sociales  
en Seine-Saint-Denis,  
se rendent sur le  
bidonville de Stains  
en fin d'année 2024.



# NOS 10 ANS

La fin d'année 2024 a marqué la 10ème année d'existence d'Acina. Pour célébrer cette décennie d'efforts et de réussites collectives, une centaine de personnes - familles accompagnées, équipe salariée actuelle et passée, partenaires de longue date - se sont réunies lors d'une journée de fête et d'échange.

Prenant la parole, la co-fondatrice de l'association, Sarah Berthelot, a rappelé l'histoire d'Acina, sa naissance par la volonté tenace de Laura Mocanu - regrettée par tous et à qui nous avons rendu hommage -, et son évolution depuis un petit groupe de bénévoles sillonnant des bidonvilles du Val-d'Oise et de Paris jusqu'à l'organisation en 4 antennes de plus de 20 salarié.es.

*"Ce que je retiens de ces 10 ans, ce sont les nombreuses heures de réflexion collective pour travailler en bonne intelligence avec tout le monde : l'Etat, les collectivités, les associations, les bénévoles... Je retiens nos efforts pour construire des projets pertinents et durables, qui prennent en considération les souhaits des premiers concernés."*

Une table-ronde réunissant 3 personnes accompagnées et 3 personnes de l'équipe d'ACINA a été l'occasion de revenir sur le sens que chacun.e trouvait dans l'action de l'association, et de se remémorer quelques souvenirs forts.

Kristi, anciennement accompagné dans l'antenne de la Seine-Saint-Denis a exprimé ainsi ce qu'il attend d'Acina pour les années à venir :

*"Moi j'ai réussi, avec beaucoup de difficultés, à avoir un logement, un travail, à scolariser mes enfants. Là je suis bien grâce à Acina. Je suis sûr qu'à l'avenir d'autres personnes pourront aussi être accompagnées."*





La journée d'anniversaire, ponctuée de jeux et de rencontres, s'est achevée dans la musique et dans la danse. Le rythme était donné par la fanfare "La Clé de Lutte" qui a su faire résonner l'énergie et la joie d'être ensemble !



Une vidéo de la journée a été réalisée par une travailleuse sociale et la stagiaire en communication, vous pouvez la retrouver ici pour vous immerger davantage dans ce bon moment :

<https://youtu.be/O6rSHdj8bbs>

Nous avons une pensée reconnaissante pour tous nos partenaires opérationnels et financiers, toutes nos équipes présentes et passées, et pour toutes les personnes qui nous ont fait confiance.

**10 ans c'est grâce à vous !**





# PERSPECTIVES POUR 2025

**L'année 2025 sera consacrée à l'élaboration et au déploiement d'un nouveau plan stratégique.**

Avec l'aide du cabinet Co, un groupe de travail constitué de salarié.e.s et d'administrateur.ice.s pilotera un chantier participatif qui inclura tous les salarié.e.s, le Conseil d'administration, des personnes accompagnées, des partenaires associatifs et des partenaires financiers (publics et privés).

Les grands sujets qui ont émergé comme nécessitant un questionnement approfondi sont les suivants :

- Les types de publics accompagnés (la notion de "nouveaux arrivants" pouvant prêter à confusion)
- La méthodologie d'accompagnement : que choisir entre accompagnement global – qui répond à une demande des personnes – et spécialisation sur certaines tâches – qui peut améliorer la qualité du travail fourni ?
- Les partenariats d'action et la posture externe
- L'action envers la société (plaidoyer, sensibilisation, formation, action juridique) : faut-il et peut-on en faire plus, ou faut-il, au contraire, se recentrer sur l'accompagnement des personnes ?
- Le modèle associatif, et notamment : comment réduire le turn-over ?
- Le modèle économique.

Le travail collaboratif devrait aboutir en avril à un plan stratégique et une feuille de route détaillant les chantiers à mener.

Les fondamentaux d'ACINA seront rappelés et clarifiés, et des orientations données pour les 3 années à venir.

Nous avons hâte de vous le présenter !

# RAPPORT FINANCIER

Les comptes d'Acina sont élaborés par un cabinet comptable et contrôlés par une commissaire aux comptes.

## LES PRINCIPAUX CHIFFRES 2024

**Produits d'exploitation : 1 645 184 euros**

**Résultat : + 15 057 euros**

**Fonds propres : 44 756 euros**

**Charges de personnel : 1 159 675 €**

**Charges de fonctionnement : 235 591 euros**

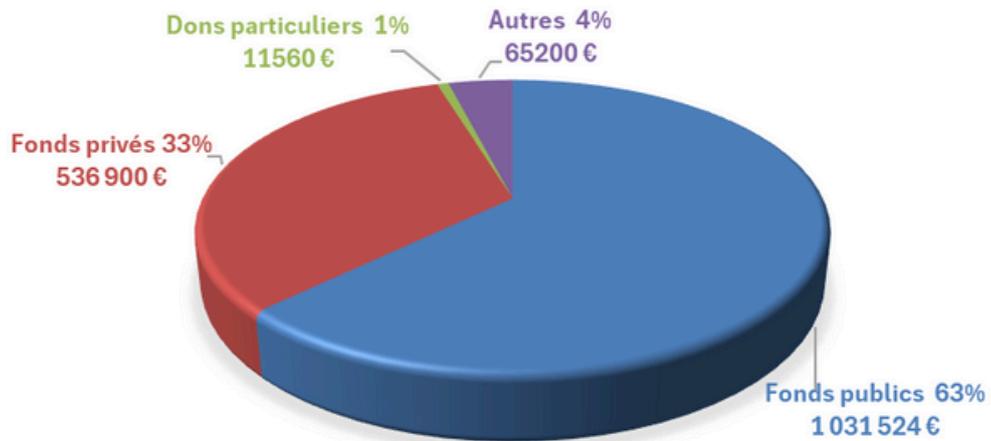
**Impôts, taxes et versements : 71 423 euros (1)**

*(1) dont taxe sur salaire : 45 354 euros, et participation employeurs formation professionnelle : 19 328 euros*

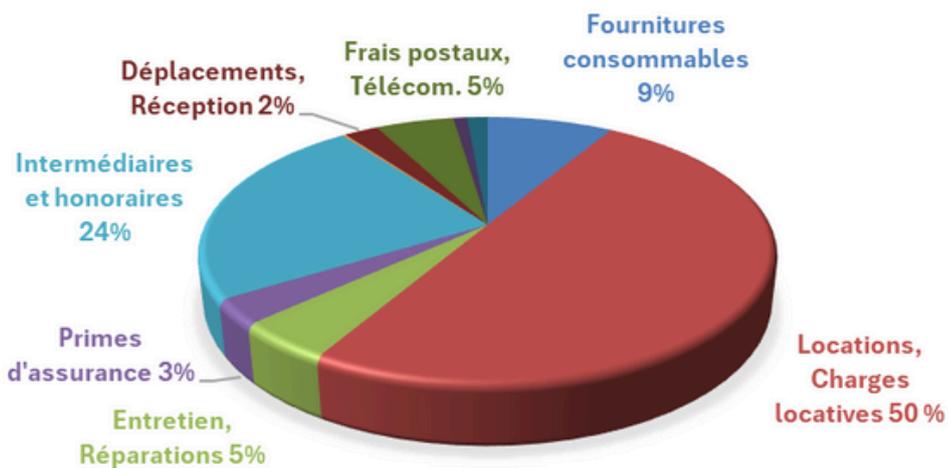
Ce rapport détaille la composition des ressources d'Acina ainsi que celle des charges de personnel et des charges de fonctionnement.

La liste des principaux partenaires financiers se trouve p. 82 et 83.

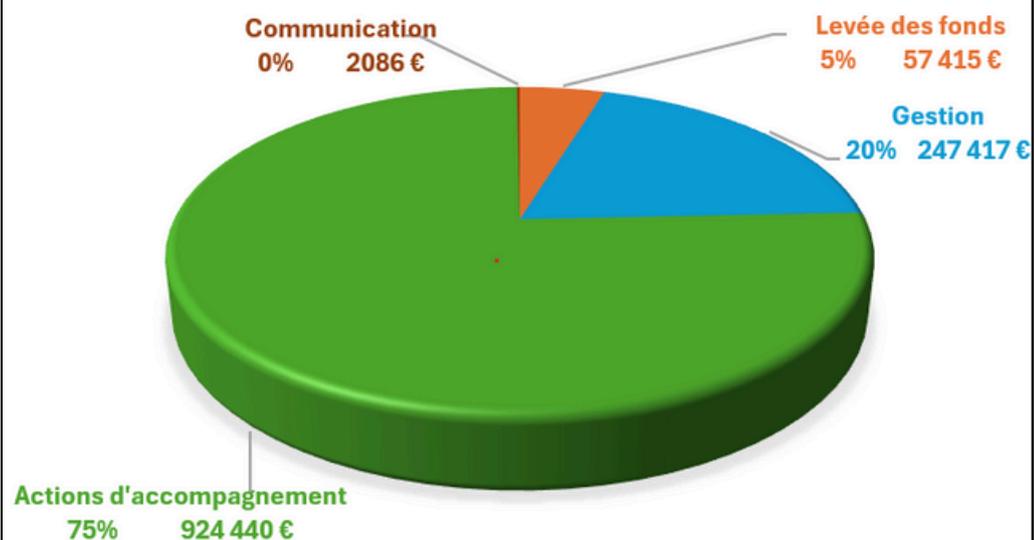
## RESSOURCES ASSOCIATIVES 2024



## CHARGES DE FONCTIONNEMENT 2024



## CHARGES DE PERSONNEL 2024



# PARTENAIRES FINANCIERS & REMERCIEMENTS

ACINA adresse ses plus sincères remerciements à l'ensemble de ses bailleurs publics et privés pour leur engagement indispensable. Leur appui est essentiel au développement et à la pérennisation des actions menées en faveur des personnes accompagnées.

Grâce à cette confiance, ACINA poursuit son travail d'accompagnement des personnes vivant en habitat précaire, et facilite leur accès aux droits, au logement et à l'emploi, en partant de leurs envies et de leurs compétences.

## Partenaires publics



## Partenaires privés



**Fondation Mimosa**



**Fondation Le Maillon**

**Fondation ASL**



**FONDATION YO ET ANNE-MARIE HAMOUD**



**FONDATION JACQUES DELAGRANGE**



**FONDS INKERMANN**



**ACINA VOUS REMERCIE,  
À L'ANNÉE PROCHAINE !**



ACCUEIL,  
COOPÉRATION,  
INSERTION POUR  
LES NOUVEAUX  
ARRIVANTS

**ACINA**

**Nous contacter :**  
[contact@acina.fr](mailto:contact@acina.fr)  
01 43 25 75 35